



Nations Unies
Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique
(OSAA)



Gouvernement
de la République Démocratique du Congo
(RDC)

**Deuxième Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique
Kinshasa, République Démocratique du Congo
12-14 Juin 2007**

**RAPPORT FINAL
DE LA DEUXIEME CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA DESARMEMENT, LA DEMOBILISATION ET LA
REINTEGRATION ET LA STABILITE
EN AFRIQUE**

**KINSHASA,
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

12 – 14 JUIN 2007

(UNEDITED VERSION)

« Paix, Stabilité et Développement »

TABLE DES MATIERES

Sommaire

Introduction

I. Cérémonie d'ouverture

II. Session Plénière I: Aperçu General sur le DDR et la Stabilité en Afrique

1. Synthèse des présentations

- 1.1. Les programmes de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR) et les pratiques courantes en Afrique.**
- 1.2. Leçons apprises dans l'exécution des Programmes Multi-pays de Démobilisation et Réinsertion (MDRP) dans la Région des Grands Lacs.**
- 1.3. L'Appui du Système des Nations Unies aux Programmes DDR en Afrique.**

2. Synthèse des discussions

III. Session Plénière 2 : Expériences Nationale Spécifiques en rapport avec le DDR en Afrique:

1. Synthèse des présentations

- 1.1. République Démocratique du Congo**
- 1.2. Angola**
- 1.3. Liberia**
- 1.4. Sierra Leone**
- 1.5. Ouganda**

2. Synthèse des discussions

IV. Session Plénière 3 : Partenariat Prive et Public dans le Processus de réintégration des ex-combattants.

1. Synthèse des présentations

2. Synthèse des discussions

V. Session Plénière 4 : Les Questions critiques dans les Programmes DDR en Afrique

- 1. Les Liens entre le DDR et la Reforme du Secteur de Sécurité (RSS)**
- 2. Enfants et femmes associes aux forces et g roupes armes**
- 3. Le DDR et la Justice Transitionnelle**
- 4. Combattants sur Sol Etranger**

VI. Groupes de Discussion.

VII. Session Plénière 5 : Synthèse des discussions et Résultats des Travaux en Groupes

- 1. Groupe I: Lien entre DDR et RSS**
- 2. Groupe II: Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés**
- 3. Groupe III. : Le DDR et la Justice Transitionnelle**
- 4. Groupe IV : Combattants sur sol étranger**

VIII. Cérémonie de clôture

- 1. Allocutions de clôture**
- 2. Conclusions et recommandations**

ANNEXES

Annexe I : Programme de la Conférence

Annexe II : Listes des Participants

Annexe III : Message d'ouverture de M. William Swing, RSSG en RDC au nom du Secrétaire Général des Nations Unies

Annexe IV : Message d'ouverture de S.E. M. Johann Swinnen, Ambassadeur de Belgique en RDC

Annexe V : Message de clôture de Mme. Rose Kayumba, Chef de l'équipe TECH de l'Association NDABAGA, délégation rwandaise au nom de participants.

Sommaire

La Deuxième Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique a été co-organisée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) et le Bureau du Conseiller Spécial des Nations Unies pour l'Afrique (OSAA) avec le soutien financier de la Belgique et de la Suède. Ont pris part à la conférence près de 200 participants venant de 19 pays africains, 17 organisations internationales. Etaient aussi présents, les représentants de la communauté internationale et diplomatique.

Durant la cérémonie d'ouverture, Le Ministre d'Etat en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, M. Mbusa Nyamwisi représentait le Président Kabila, pendant que le Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG) en RDC William Swing et l'Ambassadeur Belge en RDC, Johan Swinnen, représentaient respectivement le Secrétaire Général de l'ONU et le Ministre Belge à la Coopération et au Développement.

La Session plénière 1 était consacrée à l'aperçu général des programmes DDR en Afrique, suivie de présentations successives sur "les Leçons apprises dans l'implémentation des Programmes MDRP dans la région des Grands-Lacs", faite par un représentant de la Banque Mondiale et une autre sur "l'Appui du Système des Nations Unies aux programmes DDR en Afrique" faite par un représentant du Département des Nations Unies pour les Operations de Maintien de la Paix. La session plénière 2, quant à elle, fut consacrée aux expériences nationales spécifiques de cinq pays africains: l'Angola, La RDC, le Liberia, La Sierra Leone et l'Ouganda.

La conférence identifia et discuta ensuite quatre questions critiques d'actualité dans les programmes DDR courants. Plusieurs experts présentèrent des études sur les thèmes sélectionnés pour la Conférence, notamment :

- a) Lien entre le DDR et la Réforme du secteur de sécurité (RSS ou SSR)
- b) Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés
- c) La Justice Transitionnelle et le DDR
- d) Combattants sur sol étranger

Durant la session des groupes de travail, les participants ont longuement discuté les défis pour améliorer les aspects les plus critiques du redressement immédiat d'après-guerre, à savoir le désarmement des ex-combattants et la garantie de leur intégration effective dans la vie civile. Ils ont souligné que les programmes DDR qui ne s'appuyaient qu'exclusivement sur les besoins des combattants démobilisés ne pouvaient pas garantir le succès des stratégies de désarmement et réintégration. Il était également question de discuter et de proposer les voies et moyens de rendre les stratégies de désarmement et réintégration plus efficaces et bâtir une appropriation africaine de telles opérations à travers le renforcement synergique des réseaux existants des partenaires impliqués.

La conférence a également traitée la question du partenariat entre les entreprises publiques et privées dans le processus de réintégration, le reconnaissant comme étant un facteur essentiel à prendre en considération par la communauté

internationale. Le débat sur cette question a donné naissance à une véritable discussion entre les participants sur l'impact des entreprises locales dans la construction de la paix et la reconstruction après-guerre, y compris la réinsertion des ex-combattants et le rôle que ces derniers pourraient jouer dans la croissance économique via le développement du secteur privé et l'entrepreneuriat.

La conférence finit par conclure que les programmes DDR et leurs gestionnaires doivent tenir compte du potentiel des économies locales dans la formulation et l'implémentation des programmes de réinsertion qui doivent, à leur tour, impliquer les populations locales. Les participants sont tombés d'accord sur un ensemble de recommandations qui visent à optimiser l'implémentation de plusieurs programmes nationaux de désarmement, démobilisation et réinsertion en Afrique y compris l'amélioration de l'approche MDRP dans la réinsertion des ex-combattants.

Dans les recommandations, les participants ont noté que s'agissant du règlement de conflits en cours, des efforts doivent être faits pour intégrer le DDR dans les accords de paix et de cessez-le-feu. De pareilles considérations permettraient un meilleur séquencement et une meilleure planification des activités DDR ainsi qu'un dimensionnement adéquat de la stratégie de réforme du secteur de sécurité. Les participants ont également reconnu que la volonté politique au niveau gouvernemental était critique au progrès du DDR. Il fut ainsi recommandé que les aspects relatifs aux négociations et règlements politiques soient facilités en présence d'autres organisations africaines, surtout l'Union Africaine ainsi que la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

S'agissant de l'efficacité des programmes DDR, les participants ont conclu que cela tend à être déterminé par la quantité des ressources budgétaires déboursées en temps de besoins. En conséquence, la conférence a recommandé que dans le futur, la gestion et l'évaluation des programmes DDR en Afrique soient des composantes isolées dans les mécanismes d'après-guerre et de reconstruction. Les recommandations spécifiques des groupes de travail et des sessions thématiques sont contenues dans le présent rapport.

S'agissant du suivi de la conférence, les participants ont recommandé qu'un comité de gestion du suivi de l'implémentation des recommandations par les différents pays et acteurs soit établi. Les participants se sont également donnés rendez-vous à la Troisième Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique, souhaitable en 2009.

Introduction

1. Depuis quelques décennies, un certain nombre de pays Africains sont entrés dans le processus de pacification après de nombreuses années des conflits armés. Cette situation de post-conflit a offert à ces pays l'opportunité de développer les programmes de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) en faveur des ex-combattants. Comme on le sait déjà, le DDR est une formule qui, expérimenté avec succès, a pu donner des résultats permettant de consolider le processus de paix, de sécurité régionale et de relance économique pour le développement. On reconnaît également au processus DDR, la capacité de prévenir la résurgence des conflits et de créer des conditions d'émergence d'une paix et d'un développement durables. Cependant, il est de plus en plus établi que les pratiques actuelles en matière de DDR ne sont pas arrivées à réaliser leurs objectifs, et, dans la plupart des cas où le DDR n'a pas été un succès, on observe une recrudescence des conflits armés.

2. Conscient de l'importance que revêtent la pacification et le développement du continent Africain, le Bureau du Conseiller Spécial des Nations Unies pour l'Afrique, a organisé, de 21 au 23 Juin 2005, à Freetown, Sierra Leone, la première Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique. Une des résolutions de cette première conférence recommande l'organisation tous les deux ans de rencontres entre praticiens et experts Africains du DDR pour leur donner l'opportunité de communiquer entre eux et de partager leurs expériences panafricaines avec leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux.

3. La deuxième Conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique qui vient de se tenir à Kinshasa du 12 au 14 juin 2007, est la concrétisation de cette recommandation. Elle a connu la participation de plus de 200 délégués venus de divers pays y compris de 19 pays Africains (voir Annexe 1), les bailleurs de fonds et d'autres agences partenaires. Cette conférence s'est essentiellement concentrée sur l'identification des mécanismes et des pratiques pouvant permettre une formulation effective des politiques et des stratégies au sein des programmes de DDR africains.

4. La conférence de Kinshasa visait à améliorer l'efficacité des programmes de DDR en Afrique par la promotion de la paix et du développement en situation post-conflit. La signification politique que revêt la tenue de la Conférence à Kinshasa se traduit par la volonté de souligner l'importance de l'installation du nouveau Gouvernement de la République Démocratique du Congo, issu des élections présidentielles réussies de Juillet et d'Octobre 2006. Dans cet optique, il doit être dument précisé que la bonne gouvernance est un pré-requis pour la paix et la stabilité en Afrique, surtout dans la Région des Grands Lacs. Dans ce contexte, la Conférence s'est fixée les objectifs spécifiques ci-après:

- (a) Renforcer les capacités des acteurs et experts africains en matière de DDR en mettant à leur disposition un forum de partage de leurs expériences respectives.
- (b) Favoriser le dialogue africain sur des questions spécifiques d'importance particulière, notamment :
 - (i) Le lien entre le DDR et la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS ou SSR).
 - (ii) Le DDR et la Justice Transitionnelle.
 - (iii) Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés (EAFGA).
 - (iv) Les combattants sur sol étranger (COFS – *combattants on foreign soil*)

- (c) Formuler des recommandations sur les bonnes pratiques et stratégies à intégrer dans les programmes de DDR en Afrique, et plus particulièrement dans les problématiques mentionnées ci-dessus.
- (d) Attirer plus spécialement l'attention des acteurs africains et internationaux sur l'importance d'améliorer le contexte général politique, social et économique des pays en situation post-conflit, dans un cadre général de reconstruction de la paix.

I. Cérémonie d'ouverture

5. La première allocution de la séance d'ouverture a été prononcée par Monsieur l'Ambassadeur William Swing, Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG) pour les opérations de maintien de la paix en RDC, qui représentait le Secrétaire Général des Nations Unies. Monsieur Swing a commencé par remercier les autorités de la RDC pour les efforts accomplis en accueillant la conférence et les différents partenaires pour leur engagement qui a rendu possible cet événement, notamment les agences des Nations Unies et, avec mention spéciale, l'Unité MDRP de la Banque Mondiale pour le soutien apporté au Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique dans les préparatifs de cette conférence.

6. L'Ambassadeur Swing a souligné la priorité et l'importance que le Secrétaire Général des Nations Unies accorde à la paix et la stabilité en Afrique, soulignant au passage que le celui-ci s'était donné à l'idée d'un partenariat entre les Nations Unies et l'Afrique pour la paix, la prospérité et l'espoir. C'est ainsi qu'il s'est félicité des progrès accomplis pour la consolidation de la paix en Afrique dont les élections démocratiques historiques tenues en RDC en sont un brillant exemple. Dans ce contexte, le diplomate onusien a relevé l'importance de la tenue de la conférence juste après les élections en RDC. Il a également noté que la communauté internationale reconnaissait davantage l'importance de la reconstruction dans processus de restauration de la paix et de la sécurité ; rappelant que le Secrétaire Général avait insisté sur l'importance du DDR dans la restauration et la consolidation de la paix. M. Swing a proposé des raisons qui soutenaient le désarmement et la démobilisation comme activité indiquée pour la collaboration bilatérale et multilatérale des gouvernements. Il a rappelé brièvement le contexte de la Conférence et cité quatre recommandations clés de la Conférence de juin 2005 à Freetown

7. Le RSSG Swing a cité quatre des objectifs de la Conférence de Kinshasa, tous s'inscrivant sous l'objectif plus général d'améliorer l'efficacité des programmes DDR en Afrique. Il a en même temps rappelé les questions critiques qui seraient traitées au cours de la conférence; notamment le lien entre le DDR et la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS ou SSR), le DDR et la Justice Transitionnelle, les enfants et femmes associés aux forces et groupes armés (EAFGA) et les combattants sur sol étranger. Finalement le RSSG Swing a identifié les trois secteurs suivants comme cruciaux à la continuité des programmes DDR: la réinsertion des combattants, la réhabilitation des systèmes judiciaires et la réforme du secteur social, et la création de l'emploi.

8. Précédant le mot d'ouverture du Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique, Monsieur Johann Swinnen, représentant le Ministre Belge de la Coopération au Développement a, dans son allocution, souligné l'importance qu'attache la Belgique au processus DDR. Cette importance se traduit par le fait que la Belgique n'a pas hésité quand il s'est agi de trouver les fonds nécessaires à l'organisation de cette seconde conférence sous l'égide de la RDC et des Nations Unies afin de donner à cette

jeune démocratie les bases les plus saines possible mais aussi pour assurer à la région et plus largement aux pays concernés par le processus DDR, les assises requises pour le succès. Il a terminé son allocution en proposant quelques pistes de réflexions notamment, en rapport avec le lien essentiel qui lie le DDR et la réforme du secteur de sécurité, les questions liés aux combattants sur sol étranger, le volet consacré à la justice transitionnelle ainsi que sur les questions des genres et les enfants soldats.

9. La conférence a été ouverte par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères et a la Coopération Internationale qui a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants à la 2^{ème} conférence Internationale sur le DDR et la Stabilité en Afrique. Il a ensuite remercié Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, pour avoir offert à la RDC, d'accueillir cette deuxième conférence internationale. Ses remerciements se sont également adressés à l'ensemble des partenaires multilatéraux et bilatéraux pour leur implication active à la tenue de cet important forum international. Après avoir évoqué le passé marqué par des conflits sanglants, le Ministre d'Etat a fait remarqué que la RDC est entrée dans une nouvelle phase, celle de l'état de Droit et de la démocratie et que c'est dans ce contexte de renaissance que s'inscrivent les efforts de la RDC en matière de DDR. Pour le Ministre d'Etat, deux programmes d'Exécution sont entrain d'être mis en œuvre pour réaliser les besoins des reformes sécuritaires et du processus DDR. Ces programmes ont réalisé des résultats non négligeables et il est évident que beaucoup reste encore à faire.

10. Finalement, le programme de la conférence a été adopté (voir annexe I) et M. Daniel Kawata s'est vu désigné rapporteur général de la Conférence.

II. Session Plénière I: Aperçu General sur le DDR et la Stabilité en Afrique

11. La séance plénière a été co-présidée par le Vice Ministre aux Affaires Etrangères et le Représentant du Conseiller Spécial pour l'Afrique. Trois communications ont été présentées sur les thèmes ci-après :

- Aperçu général sur les programmes du DDR et les pratiques courantes en Afrique, par M. Martin Rupiya de l'Institut des Etudes de Sécurité.
- Leçons à tirer de l'application des programmes MDRP dans la région des Grands Lacs, par M. Bruno Donat de l'Unité MDRP de la Banque Mondiale.
- Appui du Système des Nations Unies aux programmes de DDR en Afrique, par M. Simon Yazgi du Département des Nations Unies pour les Opérations de maintien de la paix.

1. Synthèse des présentations

1.1. Les programmes de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR) et les pratiques courantes en Afrique.

12. Après avoir décrit la situation du DDR dans le contexte post conflit, les auteurs de la communication donnent un aperçu général en partant de quelques études des cas. La communication analyse les tendances actuelles du DDR en Afrique, les perspectives ainsi que les structures institutionnelles. Dans les situations post conflit en Afrique, le DDR a émergé comme un domaine clé de l'attention pour la consolidation de la paix. Le DDR est un

processus hautement politique, multiforme et complexe formé par la dynamique politique et historique dont le succès dépend des acteurs dans un conflit qui les transforment eux-mêmes en entités. La présentation tire la conclusion qu'au courant des trois dernières décennies, les programmes DDR en Afrique ont eu des résultats « mitigés », parmi lesquels certains sont décrits comme étant innovateurs et remarquablement réussis (Angola, Erythrée, Ethiopie, et Ouganda) et d'autres dont l'inefficacité saute aux yeux (Somalie, Soudan). La présentation note cependant des progrès encourageants, au courant des deux dernières années, dans l'implémentation des programmes susmentionnés. En considérant le DDR comme une étape d'un processus de paix, trois scénarios différents sont énumérés :

- (a) le DDR issu d'une paix sécurisée par un accord négocié entre les parties en conflit, généralement après la pression d'une partie extérieure (Zimbabwe, 1979; Namibie, 1988; Afrique du Sud, années 1990);
- (b) le DDR issu d'accords de paix établis par la partie vainqueur du conflit armé (Angola, 2003; Rwanda, 1994; Ouganda, 1986; et Ethiopie, années 1990);
- (c) le DDR issu d'accords de paix obtenus grâce à une intervention extérieure, généralement dans le contexte d'une impasse nuisible aux deux parties en conflit (Mozambique, années 1990; Angola, 1988; Sierra Leone; Liberia; et Côte d'Ivoire).

13. La présentation contenait également une étude pays-par-pays couvrant 18 pays: Angola, Burundi, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Guinée Bissau, Liberia, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Ouganda, et Zimbabwe.

14. Depuis les années 1990s, les Nations Unies sont de plus en plus impliquées dans les programmes de DDR à travers le monde, en partant de l'Afghanistan, Burundi et Haïti. Ces expériences à travers le monde ont relevé la nécessité de mettre en place des mécanismes harmonisés d'interventions intégrées. Ainsi, les programmes DDR de l'ONU en Afrique tendent à collaborer avec l'Union Africaine, les organisations régionales africaines, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, le MDRP, etc.

15. Les auteurs ont conclu disant que les expériences en DDR ne sont pas transposables d'un pays à l'autre. Chaque cas est unique. Le DDR peut résulter de la négociation entre les parties en conflits du fait de la pression extérieure. Le DDR peut résulter aussi de la défaite d'une des parties au conflit. Le DDR peut également résulter d'une intervention extérieure dans une situation où il n'y a pas des gagnants au conflit. Les cas de l'Angola (victoire militaire), du Burundi (intervention extérieure) et du Soudan (négociation totale) illustrent ces scénarios.

1.2. Leçons apprises dans l'exécution des Programmes Multi-pays de Démobilisation et Réinsertion (MDRP) dans la Région des Grands Lacs.

Les leçons émergentes suivantes étaient tirées:

1. L'appropriation nationale - principe de base du MDRP- demeure critique

- Seuls les acteurs nationaux peuvent donner un engagement nécessaire pour assurer la paix et la stabilité;
- Les acteurs / agences extérieurs peuvent compenser pour le manque de capacité technique d'exécution ou de ressources financières, mais pas de volonté politique.

2. Soutenir la paix et la sécurité régionales requiert non seulement des efforts nationaux, mais des approches transfrontières.

- Certaines activités ne peuvent pas être exécutées par des programmes nationaux seuls (i.e. COFS)
- Importance d'éviter des motivations trans-nationales et de mouvements transfrontaliers.
- Le contrôle et le trafic d'armes doivent être adressés du point de vue régional.

3. DDR doit être situé dans un cadre sécuritaire plus large

- Ce n'est pas une balle magique; il peut être ruiné si le cadre sécuritaire n'est pas en place – ce n'est pas un instrument de résolution de conflit quand il est exécuté de manière isolée.
- La communauté internationale n'a pas encore un cadre complet pour intégrer le maintien de la paix, le SSR, le DDR, et la stabilisation/règle de la loi.

4. DDR doit être adapté aux circonstances

- Ce ne sont pas tous les efforts de paix qui exigent une approche DDR traditionnelle.
 - Une combinaison du désarmement civil, de la relocalisation et les efforts de réconciliation/reconstruction peuvent parfois être plus efficaces que le DDR "traditionnel". E.g. Uganda.
- "R" n'est pas la réponse aux problèmes de développement ni la solution aux causes profondes du conflit.
 - Il donne seulement un soutien transitionnel et prépare le terrain pour des activités durables à long terme. L'environnement économique local demeure critique.

5. Doit se concentrer sur le groupe cible (ECs) pendant qu'il lie les grands processus de redressement.

- La réinsertion des ex-combattants cibles peut être utile et efficace à court terme
- Ceci est différent du développement et de la réconciliation (communautaire) à long terme, ce qui est exigé à long terme.
- Il ne peut pas couvrir tous les groupes dans le besoin (personnes déplacées, victimes de la guerre, etc...)
- Ne peut pas réussir quand la sécurité n'est pas en place (risques de re-mobilisation et d'un environnement économique inhospitalier).

6. Gagner du temps pour la paix

- La durabilité à long terme de la réinsertion dépend du redressement et de la croissance économique aussi bien que du contexte sécuritaire.

7. Les groupes aux besoins spéciaux présentent un défi spécial (les femmes, les enfants, les handicapés)

- On s'en occupe mieux dans les programmes spécialisés en cours d'exécution

8. Un seul cadre de coordination / financement et un partenariat stratégique du MDRP est complexe mais important pour des raisons d'efficacité.

- Il crée une plateforme commune pour aménager et optimiser les interventions politiques / militaires et financières.
- Il amène un peu d'ordre pendant une période post-conflit chaotique
- Il réduit la reproduction, le gaspillage
- Il optimise les avantages comparatifs des différents partenaires
- Il aide à réduire la confusion et à établir des attentes parmi les ex-combattants.

16. La communication conclut en indiquant sa direction et ses activités stratégiques. Elle consiste à consolider les gains dans l'exécution des programmes, renforcer l'aspect régional et l'importance des groupes comme les combattants en terre étrangère (COFS), renforcer la réforme du secteur DDR/sécurité, soutenir les groupes vulnérables, et les liens aux activités de développement communautaire à long terme. Plus d'information est disponible sur le site www.mdrp.org

1.3. L'Appui du Système des Nations Unies aux Programmes DDR en Afrique.

17. La présentation a informé la conférence que les Nations Unies ont été impliquées dans le désarmement, la démobilisation, et la réinsertion (DDR) en Afrique depuis 1992 quand elles ont mené leurs premières opérations DDR au Mozambique. Depuis 2000, le Conseil de Sécurité a déjà établi cinq opérations de maintien de la paix en Afrique avec un mandat DDR. Ces opérations qui ciblent quelques 400,000 combattants sont en République Démocratique du Congo, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Burundi, et au Soudan. Ces cinq dernières années, on a aussi observé un engagement accru des Nations Unies dans le DDR dans les pays où l'Organisation n'avait pas déployé des opérations de maintien de la paix, notamment en République Centrafricaine, en République du Niger, en République du Congo, en Somalie, et en République De l'Uganda. La DDR a aussi été incluse dans le mandat de certaines missions politiques de Nations Unies et les Nations Unies travaillent avec l'Union Africaine pour renforcer sa capacité d'exécuter le DDR comme partie de ses opérations de maintien de la paix.

18. Le résultat de cette expérience est que le nombre important des leçons apprises ont façonné la pensée de l'Organisation quant à sa façon d'aborder le processus DDR. Le résultat a été l'adoption des Standards DDR intégrés (IDDRS) qui étaient développés et adoptés par le Groupe de Travail Inter-Agence des Nations Unies sur le DDR, un groupe de seize Agences, Départements, Fonds et Programmes de Nations Unies en vue de mieux préparer, développer, exécuter et surveiller les programmes DDR. Des informations supplémentaires sur les IDDRS sont disponibles au site des Nations Unies sur le Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (www.unddr.org)

19. Il y a un nombre des principes qui sont à la base de l'approche des Nations Unies sur les programmes DDR intégrés.

- Les programmes DDR doivent mettre l'accent sur la personne. Ils doivent adresser les besoins spécifiques de tous les participants et bénéficiaires cibles y compris les femmes et les enfants associés aux forces et groupes armés et aux ex-combattants physiquement handicapés;
- Les programmes DDR doivent être flexibles, adaptés et taillés à la mesure du pays ou de la région où ils sont exécutés;
- Les programmes de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion sont basés sur la responsabilité et la transparence et doivent inclure des mécanismes de surveillance et d'évaluation des programmes;
- Ils doivent appartenir à la nation. Une appropriation nationale authentique implique la participation d'une large gamme d'acteurs Etatiques et Non-Etatiques y compris la société civile et les organisations féminines.
- Les Nations Unies recommandent l'adoption d'une approche intégrée au DDR, notamment en intégrant les stratégies d'intégration du DDR et les autres efforts de stabilisation post-conflit tel que la réforme du secteur sécuritaire ou la justice transitionnelle, et où c'est possible, adopter une approche régionale au DDR.
- Intégrer les appels DDR pour une approche nuancée en s'adressant aux participants. Ceux-ci comprennent les combattants hommes et femmes, les jeunes et les enfants associés aux forces et groupes armés, les ex-combattants physiquement handicapés et porteurs des maladies chroniques; ceux qui exercent des rôles non-combattants, les dépendants et les communautés d'accueil.

20. Ces leçons se résument comme suit :

1. L'appropriation nationale est nécessaire pour la réussite du DDR dans les projets MDRP dans la mesure où seuls les nationaux peuvent fournir la volonté politique et un engagement nécessaire au rétablissement de la paix et la stabilité.
2. L'appui à la paix et à la stabilité régionale exige non seulement les efforts nationaux mais aussi l'implication des pays voisins dans la région.
3. Le DDR doit se déployer dans un cadre sécuritaire plus large.
4. Il y a nécessité d'adapter le DDR aux spécificités de chaque pays.
5. le DDR doit se focaliser sur les groupes cibles des démobilisés en vue de leur réinsertion
6. Les acteurs doivent savoir gagner du temps en faveur de la paix
7. Les besoins spécifiques des groupes tels que femmes, enfants, handicapés, blessés de guerre, représentent un défi tout aussi spécifique à chacun des groupes.
8. La nécessité d'une coordination unique avec un seul cadre financier, y compris un partenariat stratégique avec le MDRP, est complexe mais essentiel.

21. Cette présentation s'est concentrée sur les principes et orientations stratégiques, dans la série des normes intégrées des Nations Unies sur le DDR, (IDDRS) comme politiques et procédures convenues des Nations Unies pour préparer et exécuter des programmes de DDR dans des opérations de maintien de la paix... Couvrant 24 régions de DDR, les IDDRS s'étendent du niveau stratégique au niveau opérationnel et tactique. Des praticiens africains ont été encouragés à employer les IDDRS parce que :

- ▶ les IDDRS consolident avec succès les conseils et les politiques dans le domaine du DDR ;
- ▶ les IDDRS constituent la collection la plus complète de leçons et de bonnes pratiques de DDR basée sur l'expérience des Nations Unies ;
- ▶ les IDDRS fournissent non seulement le cadre de conseils et de politique mais également les options de politique pour l'exécution efficace des programmes DDR ;
- ▶ les IDDRS permettent à des praticiens et à des experts en matière de DDR de prendre des décisions éclairées à chaque étape de la programmation de DDR

22. Comme outil de politique, les IDDRS peuvent aider les initiatives africaines pour atteindre l'objectif principal d'un programme de DDR, qui est de contribuer à la sécurité et la stabilité dans les pays post conflits, de sorte que le rétablissement et le développement puissent commencer, et pour faire des ex-combattants des dépositaires de la paix.

23. L'appui des Nations Unies aux programmes de DDR implique des agences telles que le département des affaires politiques, le département pour l'information publique, département des opérations de maintien de la paix, l'Office International du travail , l'organisation internationale pour la migration, le Programme des Nations Unies pour le développement, les fonds de population des Nations Unies, le haut commissaire pour les droits de l'homme, les fonds d'enfants des Nations Unies, l'institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, l'Office pour les affaires de désarmement, les fonds de développement des Nations Unies pour les femmes, le Haut commissariat pour les droits de l'homme, le Programme mondial de l'alimentation, le programme de l'ONU sur le HIV/SIDA, l'Organisation mondiale de la santé ,le Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

24. Les participants ont remarqué que, dans la plupart des cas en Afrique, les programmes de réintégration tels que le MDRP, ne tiennent pas suffisamment compte de la dynamique et des contraintes de l'économie locale. La conférence a ainsi insisté sur la nécessité de faire des recherches et des analyses profondes de l'économie locale et faire participer les communautés locales, avant de formuler et d'exécuter ces programmes.

III. Session Plénière 2 : Expériences Nationale Spécifiques en rapport avec le DDR en Afrique:

25. Les expériences de 5 pays ont été présentées.

1. La République Démocratique du Congo (par M. Danie I KAWATA, Coordonateur de la CONADER)

1. Questions cruciales liées au DDR

- a) Sécurisation des élections par 18 Brigades intégrées; nécessité de coordination des activités du processus (Désarmement et Démobilisation), d'où mise en place du Tronc Commun.
- b) Evacuation des ex-combattants et dépendants avant les élections;

Bilan transport aérien :

- Nombre de vols organisés : 1.145
- Nombre de personnes transportées : 64.799
- Fret : + 80.000 T

2. Justice transitionnelle

a) Blocage du processus par certains chefs des milices ayant les enfants dans leurs groupes (en otage)

- Négociation avec les différents chefs de groupes armés et milices non-signataires des accords, donnant lieu à l'intégration dans les forces armées de certains d'entre eux ;
- Amnistie à accorder à certains chefs de guerre sauf pour crimes de guerre ;
- Priorité accordée au déblocage du processus DD en retardant les poursuites judiciaires de certains chefs de guerre ;

b) Intégration et réinsertion sociale de ceux qui sont considérés par la Communauté locale comme criminels;

- Nouvelle approche de la réinsertion communautaire ;
- L'implication de la communauté locale dans les projets de réinsertion sociale et de développement communautaire (projet de reconstruction) constitue une base de réconciliation entre les ex-combattants démobilisés et les communautés d'accueil;
- Cette dernière approche constitue une stratégie de réinsertion à long terme que le Gouvernement s'emploie à réaliser.

c) Difficulté d'identification des femmes associées aux forces et groupes armés, la plupart s'étant auto-démobilisées par souci d'intégrité et d'honneur personnel :

- Plusieurs d'entre elles se sont fait identifier auprès des ONG œuvrant en faveur des victimes de guerre ;
- Le nombre de femmes repris dans les statistiques sont pour la plupart issus des forces organiques et ont eu accès égal aux bénéfices du programme;
- Des dispositions ont été prises pour respecter le Kit répondant en leur besoin.

3. Questions liées Aux Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés

- Ratification des instruments internationaux de protection des enfants ;
- Constitution de la Transition (art. 184) interdisant le recrutement des enfants;
 - Décret 006 du 09 juin 2000 relatif à la démobilisation des groupes vulnérables dont les enfants soldats ;
 - Mise en place des projets spéciaux avant la mise en œuvre du PNDDR ;
 - Elaboration d'un cadre opérationnel spécifique aux enfants ;
 - Prise en charge des enfants par les Agences de Protection de l'Enfant (APE) ;
 - Sortie inconditionnelle des enfants sans attendre les mouvements vers les centres d'orientation. Dans certains cas, le Gouvernement a été emmené à négocier avec les chefs de milices pour leur libération ;
 - Approche individuelle et Communautaire dans la prise en charge.

4. Combattants sur Sol Etranger

- Ils font partie des groupes cibles du PNDDR une fois rentrés au pays;
- Leur rapatriement doit faire l'objet des efforts diplomatiques dans le respect du statut leur reconnu dans le pays d'accueil ;
- La réinsertion de cette catégorie est plus laborieuse, car en dehors des autres aspects, le problème de logement se pose avec acuité ;
- Dans le cadre de la RDC, 483 ont été rapatriés du Congo-Brazzaville et 1.628 de l'Angola

26. En complément de la communication sur l'expérience de la RDC en rapport avec le DDR, le Vice-ministre de la Défense Nationale de la RDC a insisté sur les défis que le gouvernement de la RDC souhaite relever :

- Orienter les activités de réinsertion des Ex-combattants vers une réinsertion collective qui prend en compte les communautés locales.
- Exploiter les possibilités de mettre les projets de réinsertion en synergie avec les autres programmes de développement initiés par le gouvernement et les bailleurs.
- Procéder au désarmement des groupes armés nationaux et étrangers
- Faire appel aux bailleurs pour continuer à soutenir le processus DDR.

5. Etat des lieux de la RDC

a) Désarmement :

- Effectifs prévus : 300.000 ex-combattants
- Effectifs traités : 186.463 dont 53.427 volontaires à l'intégration
- Nombre d'armes récupérées : 104.455

b) Démobilisation

- Effectifs prévus : 150.000 dont 30.000 enfants
- Résultats atteints : 102.148 démobilisés dont 2610 femmes ; 99.538 hommes et 30.219 enfants.

c) Réinsertion :

- Nombre des démobilisés installés physiquement : 87.983
- Nombre des démobilisés couverts par des projets : 68.457
- Nombre des démobilisés effectivement pris en charge : 46.609
- Nombre des projets clôturés : 16
- Nombre des projets opérationnels : 19

6. Leçons apprises et recommandations

- La tendance à la standardisation du processus DDR est un danger dans l'approche opérationnelle;
 - o Le programme doit être adapté aux réalités du pays;
- La durée de la prise en charge des démobilisés y compris des EAFGA est insuffisante ;
 - o La durée de la prise en charge des EAFGA doit être au moins égale à 24 mois;

- L'intervalle de 6 à 12 mois entre la démobilisation et la prise en charge effective des bénéficiaires doit être écourté;
 - o La prise de dispositions utiles (programmatische, financière et opérationnelle) pour l'exécution sans interruption de 3 étapes du processus;
- La résurgence de nouveaux conflits a entraînée le non-respect du calendrier de mise en œuvre du programme
 - o La nécessité de réunir les conditions de mise en œuvre du programme DDR dans un pays engagé dans la pacification et la restauration de l'autorité de l'Etat s'impose;
- Le niveau d'inclusivité des accords de paix détermine le niveau de pacification et le respect du calendrier de la mise en œuvre du programme DDR
- Le contexte socio-économique post-conflit ne permet pas la réinsertion durable des démobilisés;
 - o Le programme DDR doit tenir compte de la situation économique générale pour la réinsertion des démobilisés;
- Le bénéfice individualisé ne permet pas l'implication de la communauté d'accueil en vue d'une intégration sociale efficiente du démobilisé;
 - o La réinsertion durable des démobilisés doit prendre en compte une approche communautaire en vue de pérenniser les acquis du programme;
- La réussite du programme DDR dépend du degré d'appropriation nationale du processus;
 - o L'appropriation nationale doit se traduire en terme d'une vision globale de réinsertion durable, l'engagement politique et financier ainsi que la coordination entre les efforts du secteur public et l'implication du secteur privé ;

2. L'Angola (par M. Domingos DACOSTA, Directeur Adjoint d'IRSEM)

1. Approche et stratégie DDR

27. Après la signature de deux accords de paix non réussis (BISESSE et LUSAKA), les conflits armés entre le gouvernement angolais et les forces de l'UNITA ont pris fin par la signature d'un mémorandum d'entente de LUENA en Avril 2002. Le processus de paix a été mené sous l'observation de l'ONU. L'Angola a mené un programme de DDR total appelé ADRP correspondant à la matrice du MDRP avec l'appui financier de la Banque mondiale et d'autres bailleurs.

28. Actuellement, la Commission Nationale « CNRSPDD » est responsable du programme pour la Coordination politique et administrative et la structure opérationnelle « IRSEM ». Le programme a réussi à démobiliser 97.392 ex-combattants sur les 138.000 prévus. Les dispositions de justice transitionnelle ne sont pas appliquées au Programme étant donné que le mouvement de l'accord de paix de LUENA a prévu une amnistie générale de toutes les personnes directement impliquées dans le conflit armé. Les membres des groupes vulnérables (Femme, Enfants, ...) sont assistés à travers des projets réguliers et spécifiques. Différents secteurs de la nation sont impliqués dans le Programme est exécuté en partenariat

avec les ONG, Eglises, Institutions religieuses et Gouvernementales. Une conférence Nationale sur le Réinsertion des Ex combattants a été organisée en Avril 2007 dernier. La tendance est de placer les ex-combattants dans le secteur de la santé publique et de l'éducation.

2. Les leçons suivantes ont été tirées:

29. Nécessité de :

- Renforcer les compétences des Institutions Nationale ;
- Mettre en place un planning adéquat et à temps ;

- Une implication des organisations et des partenaires expérimentés et crédibles ;
- Renforcer la mise en œuvre des partenaires opérationnels;
- Assurer un suivi et évaluation permanents ;
- Disponibiliser un système de gestion d'information (MIS) dès le début du Programme.

3. Recommandations

- Etablissement dès le début du Programme des liens entre le Programme **DDR** et les autres Programme existants ;
- Définition claire du timing du Programme ;

- Transfert progressif des responsabilités du Programme **DDR** à d'autres Programmes Nationaux spécialisés particulièrement ceux incluant la plupart des personnes vulnérables ;
- Qualification de ressources humaines nationales nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme.

3. Le Liberia

30. Les conflits au Liberia tirent leur origine depuis la naissance de ce pays : l'existence de deux groupes sociaux. A chaque avènement au pouvoir d'un leader appartenant à un groupe social donné, l'autre groupe entrain en réaction et cela a été la source des tensions sociales et des conflits.

a) Le programme DDR

31. Le DDR au Liberia a commencé avec 38000 ex-combattants qui sont passés à 98000 ex-combattants par la suite. Le programme a été conduit depuis la démobilisation jusqu'à la réinsertion et le processus a donné des résultats jugés positifs lors de l'évaluation.

b) Lien entre le DDR et SSR

32. Les deux activités ont été mises en œuvre de manière séparée et le SSR est venu bien après, ensuite tous les candidats à l'intégration à l'armée étaient soumis à l'appréciation de la communauté.

c) La justice transitionnelle

33. Le Liberia a adopté le système de règlement des problèmes au niveau des structures traditionnelles locales, ce qui a favorisé la réconciliation communautaire.

d) Recommandations

1. L'apport international devrait appuyer les structures locales et non les dominer.
2. Appropriation nationale : que les Gouvernements Africains puissent contribuer aux charges des programmes DDR et qu'à la fin du processus, ils s'impliquent totalement pour en contrôler le dénouement.
3. La cause des femmes et des enfants doit être réexaminée pour ne pas négliger ceux qui s'auto-démobilisent suite à la nécessité de protéger leur dignité.
4. Le règlement des problèmes de justice devrait être traité par les structures locales plutôt qu'internationales.

34. A la fin de la communication, le Ministre libérien qui a conduit la délégation, a émis le souhait de voir la prochaine conférence se tenir au Liberia.

4. La Sierra Leone (par Mme. Watta KAMANDA, Directrice de l'agence interministérielle et interdépartementale au Bureau pour la Sécurité Nationale)

1. Stratégie et approche du DDR

Pays promis à un avenir meilleur et un développement certain consécutifs à la disponibilité des ressources naturelles abondantes, l'indépendance acquise en 1961 a abouti trois décennies après à une succession des coups d'état militaire suivis d'une guerre civile pendant près de dix ans.

35. La résolution de ce conflit a été possible grâce aux accords de paix conclus à Abidjan (30 nov. 1996), Conakry (23 oct. 1997) et Lomé (7 juillet 1999), lesquels ont débouché à un programme DDR.

36. Le mandat de ce programme DDR était de regrouper les différents combattants ayant pris part au conflit sous une responsabilité nationale avec des liens aux acteurs clés sous régionaux (ECOWAS), du haut commandant des Combattants et de la société civile. Un comité DD incluant les Nations Unies, un comité de Réinsertion et un d'Info sensibilisation dirigeaient les opérations.

37. Au total, le Programme a traité 72.490 Combattants face à un chiffre initial estimé de 45.000, soit 161%, parmi lesquels 71.043 démobilisés dont 6845 enfants soldats.

2. Analyse critique et opérationnelle des expériences africaines du DDR et de la stabilité

Dans le cadre de la RSS, avec l'assistance de l'IMATT (International Military Assistance TRG Team), 2400 Ex combattant furent acceptés dans la nouvelle armée. La police aussi avait accepté un certain nombre des Combattants.

38. Tenant compte des menaces en présence dans l'environnement politique, et socio économique, la RSS a mis en place des signaux d'alerte. Une société stable, en paix et en

sécurité devait fournir un environnement adéquat pour la mise en œuvre d'un Programme de Réduction de Pauvreté.

39. Un Office National de sécurité devait coordonner l'ensemble des Activités RSS fonctionnant à la manière d'un secrétariat centralisateur.

40. En outre, des programmes supplémentaires de collecte d'armes ont récupéré 9000 armes. Le PNUD y a contribué financièrement. Avec l'aide de l'UNICEF, un programme de Réinsertion des Enfants s'est effectué où les enfants âgés de 16-17 recevaient de formation professionnelle débouchant à des placements dans les emplois.

41. Les femmes, ont constitué la faiblesse du programme DDR car n'ayant pas participé au conflit comme combattants mais comme intermédiaires, elles n'ont pas pu bénéficier du Programme. Néanmoins, la société civile à travers les communautés, a ouvert des centres d'apprentissage.

42. Concernant la justice transitionnelle, un Tribunal Spécial pour la Sierra Leone a été établi, avec compétence de juger les violations au Droit International Humanitaires commise depuis le 30 novembre 1996. Une commission Vérité et Réconciliation prévue devrait être établie 90 jours après les accords de paix.

43. Concernant les combattants étrangers, 435 libériens ont été regroupés (octobre 2002) et des pourparlers avec le Gouvernement libérien se poursuivent pour satisfaire la volonté de certains de rentrer dans leur pays avec la paix revenue et 144 ont été rapatriés en avril 2005.

44. Le DDR avec l'implication du secteur privé lequel avait des problèmes de capacité suite à la longue période d'instabilité du pays, a mis en œuvre un programme de création d'emploi. Les ressources financières limitées, ont néanmoins permis la création de 1300 emplois des jeunes à travers le pays.

3. Défis, leçons tirées et recommandations

- Absence d'approche régionale du DDR en dépit de l'implication des acteurs régionaux dans l'exécution du DDR.
- L'échec dans la fourniture directe et adéquate des besoins des dépendants des combattants ;
- Non prise en compte adéquat de l'aspect genre par le Programme
- Impact psychologique du DDR non perceptible
- Difficulté d'appropriation financière du processus par la Nation.
- Faiblesse de lien entre DDR et DRRR

Leçons tirées

- Importance de l'appropriation du processus ;
- Reconnaissance de la nécessité d'intégrer les objectifs primaires de DDR du point de vue politique et sécuritaires ;
- Nécessité d'une mise en œuvre incluant des sources de fonds flexible.

- Importance de la Coordination et de l'Intégration du système de gestion sous contrôle Gouvernemental avec garantie et probité.

Recommandations

- I. Considérer les liens institutionnels existants et Programme DDR pour faire perdurer les efforts de promotion de la réhabilitation, du rétablissement de l'Etat à long terme.
- II. La Coordination entre le DDR et le processus DDRRR
- III. Une assistance bien ciblée doit servir la Réinsertion et la Réintégration des combattants rentrants à la vie civile
- IV. Un meilleur suivi des tendances sociales au sein de la communauté est indispensable pour promouvoir la réhabilitation et le rétablissement à long terme de la situation ;
- V. En regard du risque de retour à la violence des Ex combattants, et du besoin de cerner les causes du conflit qui ne peuvent se faire que sur une longue période, un suivi continu des combattants après le processus DDR est indispensable.
- VI. Importance d'investir dans des efforts de réconciliation et de préparation de la communauté à l'accueil des combattants avec plusieurs acteurs
- VII. Une considération « gender » doit être prise en compte dans le processus DDR tenant compte des différents rôles joués par la femme durant le conflit
- VIII. Les enfants soldats constituent un Groupe Vulnérable spécial et il est important d'inclure des Organisations ayant l'expertise dans ce domaine dès le début du processus DDR
- IX. Le Processus DDR doit contenir des principes de transparence, de rentabilité et de l'équité. Les combattants doivent être traités selon les mêmes règles d'accès à la Réinsertion, et ces règles et les opportunités doivent être claires.

5. L'Ouganda (Hon. Aston KAJARA, Ministre d'état auprès du Premier Ministre)

INTRODUCTION

45. L'Ouganda qui a obtenu son indépendance le 09 octobre 1962, est un pays enclavé. Avec une population de 27 millions et 56 tribus, il y a des conflits armés qui sont de nature ethnique. Ces conflits ont déstabilisé le pays durant plusieurs régimes postcoloniaux.

46. Après être sortie d'une guerre civile depuis 1962, l'Ouganda est citée comme une histoire de succès avec des réformes constitutionnelles qui ont servies à ouvrir le pays au monde économique. Cependant, ce succès dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté a été sérieusement endommagé par les conflits et déplacement au Nord, d'où la conséquence de 20 ans de guerre au Nord d'un côté et le manque de lois dans la région de Karamoja de l'autre.

47. Pour réaliser la paix et la sécurité dans les deux régions, le gouvernement Ougandais a entrepris le désarmement, la démobilisation et les exercices de réintégration.

48. Le pays a désarmé, démobilisé et réintégré les catégories des combattants suivants :

- Les combattants environnants : Ceux qui ont cédé suite aux pressions des forces gouvernementales.

- Les combattants capturés : Beaucoup sont pris comme prisonniers de guerre, pendant que les camarades continuent à se battre.
- Les combattants (défaits) déçus : qui incluent les membres de la rébellion armée qui ont été totalement écrasés et appelés à disparaître.
- Les combattants vainqueurs : C'est-à-dire les combattants armés qui ont gagné la victoire avec leurs alliés politiques prenant le pouvoir. Beaucoup d'entre eux deviennent les forces gouvernementales, les autres ont opté pour la vie civile dans un DDR effectif.

Les résultats et les défis

a) Les Résultats

49. Depuis la reprise des opérations de désarmement, il y a eu des réalisations ci-après :

- Une paix relative.

La région connaît une atmosphère pacifique comme d'autres parties du pays.

- Législation

Il y a le droit raisonnable et l'ordre dans la Région avec la présence accrue des organes de l'Etat. Il n'y a pas de délits d'intention avec les armes.

- Réduction des tracasseries publiques
- Les armes récupérées :

Durant le désarmement de 2001-2002, 10.000 armes ont été récupérées ; et de 2004 à ce jour, 8.000 armes ont été récupérées. Tout ceci en dehors d'un total estimé à 4.000 armes en circulation illégale.

b) Les défis

50. Le programme de désarmement a connu un certain nombre de défis. Les plus importants sont :

a) La provenance des armes :

Les armes trouvées dans la communauté pastorale à Karamoja proviennent de diverses sources, notamment :

- Uganda : à travers les attaques sur les cibles isolées, un nombre d'armes sont perdues dans la communauté.
- Les pays étrangers : La plupart des armes à Karamoja proviennent de Soudan, Ethiopie, Somalie et Kenya. Ces pays ont des communautés pastorales ayant des liens ethniques aux Kanamijonges qui leur vendent habituellement les armes.

b) Frontière avec le Kenya

La frontière Kenya -Uganda est une ligne imaginaire qui ouvre le chemin de la société de mêmes familles. Ce qui a engendré dans les mêmes familles et les tribus la division en deux pays.

c) Les flux des étrangers

Les éleveurs de Soudan et Kenya viennent souvent en Ouganda sous prétexte de la recherche du pâturage mais totalement armés et terminent par le trafic illicite des armes.

d) Les moyens alternatifs de subsistance (gagne pain).

Depuis longtemps à ce jour, l'arme est entrain d'être utilisé comme source de revenus/recettes. Ces animaux sont volés, les routes sont bloquée et les tortures pour des fins financières.

e) Aucun appui populaire pour le désarmement.

Suite au gain financier en ayant les armes, personne ne veut remettre la sienne (son arme).

Pistes des solutions

1. Continuer le désarmement.
2. Le désarmement conjoint avec le Kenya dans le but d'arrêter la fuite des criminels vers le Kenya, et vice versa ;

CONCLUSION

51. Cette présentation a démontré que le gouvernement de l'Ouganda a réussi dans le désarmement des ex-combattants. Le désarmement forcé et volontaire des protagonistes, la démobilisation des groupes déchus et la réinsertion des membres dans la société civile dans certains cas ; ou la réintégration dans l'armée gouvernementale a été longue et est encore en cours.

52. Utilisant cette approche, le Gouvernement a entrepris les efforts pour créer les conditions en vue de rétablir une paix durable ainsi que la stabilité.

A la suite des discussions, les leçons communes ci-après ont été tirées :

1. Il y a besoin pour les pays africains de partager leurs expériences réussies du DDR car, on a observé des cas réussis du DDR qui sont restés isolés au niveau des pays concernés.
2. Nécessité d'une appropriation effective des programmes par les nationaux. Ce point de vue a été abondamment soulevé par les participants pour constater que l'effort fourni

par les bailleurs n'est pas suffisant en rapport avec la construction d'une expertise nationale dans le DDR. Si au début des programmes, un problème d'expertise nationale était ressenti, ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui où beaucoup de pays africains se sont constitués une expertise solide et une capacité effective dans la gestion des programmes DDR.

3. Un dialogue commun entre la communauté internationale et les pays bénéficiaires doit permettre de définir l'appui technique et financier nécessaire au démarrage du processus DDR. Tandis que l'appropriation nationale doit coïncider avec la conception même du programme pour s'en approprier la mise en œuvre le plus rapidement possible.
4. De leur côté, les autorités politiques devraient démontrer plus d'engagement dans le processus DDR en prenant des responsabilités au lieu de les nier ou de les ignorer. Les bailleurs et la communauté internationale ont joué leur rôle. Il est temps aux gouvernements des pays africains de jouer aussi le leur, par exemple en améliorant la gouvernance, en combattant la corruption et l'impunité, en développant un support politique, financier et judiciaire, en développant des programmes typiquement nationaux et adaptés aux besoins internes des pays.
5. Dans le DDR, on remarque que le « R » c'est-à-dire la réinsertion souffre d'une négligence qui ne permet pas de consolider la paix recherchée après les périodes des conflits, cela est dû au fait que la réinsertion est pensée dans le court terme et ne peut donc pas apporter une réinstallation socio-économique durable du démobilisé dans la communauté civile. C'est une question fondamentale sur laquelle les rencontres ultérieures devraient revenir.
6. Souvent les bénéfices accordés aux démobilisés dans le cadre de leur réintégration donnent l'impression d'être le prix de l'incivisme aux ex-combattants qui ont commis beaucoup d'actes répréhensibles vis-à-vis de la communauté locale.
7. Il est important d'examiner également la meilleure manière d'organiser l'appui matériel nécessaire aux démobilisés pour leur réintégration.
8. Les programmes DDR, devraient être examinés au niveau des programmes régionaux, car c'est souvent la présence des groupes armés sur le sol étranger, qui affecte les relations entre différents pays africains, empêchant ainsi, le retour à la paix. On devra ainsi, dans le cadre des accords régionaux, demander un engagement de chaque pays pour empêcher l'existence des groupes armés sur le sol étranger. De même le succès et la durabilité des programmes DDR dépendent aussi des mesures de sécurité régionale telles que la mise en place des pactes de paix, sécurité et développement dans la région des Grands Lacs.
9. Il faut lier le DDR avec les objectifs de développement, car le DDR c'est la paix et sans la paix, il n'y a pas de développement.
10. Le programme DDR, envisage l'activité de désarmement au sens individuel et militaire, en oubliant que souvent la question est aussi communautaire. Ce qui fait que lorsque les démobilisés arrive dans sa communauté d'accueil, il retrouve encore les

armes. D'où la nécessité d'intégrer dans le DDR la problématique du désarmement communautaire.

11. Les programmes DDR, ne prennent pas suffisamment en compte le volet communautaire. Les démobilisés sont encadrés pour leur réinsertion, tandis que la communauté dans laquelle les ex-combattants vont mener leurs activités n'est pas du tout appuyée, ce qui mène à beaucoup de cas d'échec dans la réintégration des ex-combattants ; il est donc nécessaire au DDR de prendre également en compte l'appui aux communautés d'accueil et non seulement aux démobilisés, pour une réintégration plus efficace.
12. Une autre explication à l'inefficacité des programmes DDR est que ceux-ci ne sont pas orientés en synergie avec les programmes de lutte contre la pauvreté, qui peuvent assurer une durabilité aux activités de réinsertion.
13. Dans les programmes DDR, la dimension éducation pour les urgences, l'éducation à la culture de la paix, n'est pas considérée comme une priorité.
14. La nécessité de connaître l'importance stratégique du développement rural et de l'agriculture, de l'investissement dans les travaux publics et les infrastructures comme
15. opportunité ou mécanisme pour la réintégration socio-économique, la création de l'emploi et l'appropriation des programmes.
16. Souvent, les ministères du Travail, de l'Education et de l'Agriculture qui sont des acteurs clés pour le DDR, autant que les ministères de Défense, Sécurité, Finances, et Affaires Sociales, sont oubliés au niveau national. Au niveau international, les organisations telles que la FAO, UNESCO et OIT, devraient jouer un rôle important.
17. Nécessité d'établir un lien entre le DDR et les différents programmes pour femmes et enfants de même que la problématique du déminage.

IV. Session Plénière 3 : Partenariat Prive et Public dans le Processus de réintégration des ex-combattants.

53. La session a été co-présidée par le Président de la Fédération des Entreprises du Congo et le représentant de l'OIT.
54. Dans sa communication, le Président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a souligné le rôle important que joue la FEC pour la réintégration des ex-combattants à travers le partenariat public – privé ; il a souligné que seul le secteur privé, et la FEC en premier, peut créer sur le plan national une valeur ajoutée locale qui crée de la richesse et des emplois.
55. C'est un véritable défi qui nécessite un partenariat sérieux et constructif avec l'Etat Congolais. Pour que cela réussisse, le principal défi pour le gouvernement qui a été mis en place depuis 2007, sera de reconstruire un état fort, impartial, compétant et dont l'action sera orientée vers le développement économique et Social, en recréant prioritairement un environnement favorable à l'initiative économique privée.

56. Et par rapport à l'objectif de créer des emplois qui puissent s'ouvrir aux ex-combattants dont la formation et la capacité de réintégrer les rôles sociaux qu'ils assumaient auparavant limitent souvent les possibilités d'accueil dans les milieux économiques et sociaux d'origine, il est préférable d'assurer aux ex-combattants et à certaines catégories spécifiques, (les femmes notamment) une formation et un encadrement à des activités dont les exigences se rapprochent du contexte de leurs occupations forcées de l'époque des conflits armés. Le Président de la FEC a terminé en souhaitant que l'aide financière internationale qui est mobilisée pour le DDR dans le pays, passe aussi par le circuit du secteur privé.

57. Le représentant de l'OIT a, quant à lui, souligné que la création des emplois et le DDR sont très liés même s'ils ne signifient pas la même chose. On sait déjà que sans la création des emplois, le risque de retourner à la violence est élevé. Il a souligné que le secteur privé n'est pas seulement une question de business mais aussi un partenariat : l'auto emploi et les PME, le secteur formel des entreprises, le rôle du gouvernement à faciliter le développement du secteur privé pour employer les ex-combattants, les acteurs communautaires locaux et les travailleurs eux-mêmes.

58. Pour le représentant d'International Alert, les entreprises locales sont motivées par l'objectif de paix, il faut donc souligner le rôle que jouent les affaires locales dans le système social et économique qui n'est pas géré par l'Etat. Les affaires sociales sont capables de créer des crédits et de créer un impact important pour la réinsertion socio-économique des démobilisés en tant que processus durable.

59. Le représentant du PNUD a continué la série des communications en relevant qu'on ne peut reconstruire un pays sans la paix et la sécurité. Le Désarmement et la démobilisation sont des aspects importants pour la fin des hostilités mais pour le développement durable, il faut aller dans la réinsertion durable. Ainsi, la réinsertion est le processus le plus difficile et peut être le plus important pour une paix durable. C'est pourquoi, il faut privilégier une approche qui favorise une réinsertion durable en ciblant les bénéficiaires aux individus mais aussi les bénéficiaires aux communautés d'accueil.

60. Une réinsertion économique qui ne tient pas compte de la communauté d'accueil risque de ne pas être durable et ne favorise pas la réconciliation communautaire. Ainsi, il faut bien penser le processus de réinsertion à long terme et les mesures d'appui à la transition doivent être reconsidérées comparativement à d'autres approches susceptibles d'être plus efficace, surtout dans les pays où les infrastructures sociales, les systèmes de sécurité et le réseau financier sont presque inexistant. Une attention substantielle doit être mise sur l'impact qu'une réinsertion durable peut avoir sur l'amélioration des aspects sécuritaires. De même, le réseau des partenaires de la réinsertion doit prendre en compte le secteur privé, au delà des agences gouvernementales et des ONGs.

61. **ONU-HABITAT** a déclaré qu'en Afrique ou partout ailleurs au monde, aucun programme DDR n'aura la chance de réussir dans un environnement caractérisé par une instabilité économique et / ou sociale – les occasions de crime sont tout simplement plus nombreuses que la capacité sécuritaire de l'Etat dans de telles circonstances. L'un des facteurs clé en RDC et en Afrique en général se trouve être l'incertitude sur les droits à la terre et à la propriété. Ceci peut se voir clairement dans la demande continue de HABITAT-ONU de s'engager avec les humanitaires ET le Gouvernement sur les points de conflit (principalement) à l'Est de la RDC où une partie importante de la population demeure armée.

Par conséquent, comme moyen supplémentaire d'assurer la stabilité et donner des moyens alternatifs de résolution de conflit sur les droits à la terre et à la propriété, HABITAT-ONU propose de travailler avec les ex-combattants en les aidant à développer des facultés pour des moyens d'existence durables dans un programme de redressement stratégique qui réduit aussi les situations critiques sur les droits à la terre et à la propriété. En travaillant avec les humanitaires et les acteurs de développement et en satisfaisant une large gamme des besoins immédiats, les deux initiatives de HABITAT-ONU, complétées par une assistance technique et de travaux de reconstruction importants, vont contribuer à trouver des solutions durables suite aux années de conflit en RDC et en Afrique.

A la suite des discussions, les leçons ci-après ont été tirées :

1. La question de l'intervention du secteur privé dans les programmes DDR, est une très bonne initiative qui est discutée pour la première fois. Il est important de faire intervenir le secteur privé dans la prise en charge de la réinsertion des démobilisés pour leur emploi au sein des activités productives de l'économie. Dans cette interaction entre le secteur privé et le DDR, il faut intégrer également la micro finance et les banques commerciale et de développement.
2. Les femmes ex-combattantes pour la plupart, lorsqu'elles sont démobilisées, elles sont désavantagées dans les bénéfices à recevoir pour leur réintégration suite à un déficit de formation. Il faut donc renforcer les appuis à accorder aux femmes, compte tenu des besoins spécifiques liés à leurs situations.
3. On présente souvent, les programmes DDR comme étant des programmes d'urgence et non de développement. La conséquence est que lorsque la dimension réinsertion n'est pas mise en œuvre de manière durable, cela entraîne des échecs. Nous devons donc capitaliser les expériences du DDR pour les orienter vers une perspective de durabilité. Et c'est ici où le secteur privé, doit intervenir pour soutenir les activités du DDR.
4. Les pays africains, ensemble avec les bailleurs, ressentent le besoin de ré conceptualiser le DDR, cela pour les raisons ci-après :
 - En général, les programmes DDR s'inscrivent dans une perspective de court / moyen terme, alors que les besoins de réintégration sont liés au long terme.
 - Sur base des accords de paix nationaux, les programmes DDR ont comme groupe cible, l'ex-combattant et pas ses dépendants
5. Beaucoup d'employeurs et des investisseurs ne souhaitent pas employer les ex-combattants, ils les suspectent d'être paresseux et souffrant de plusieurs faiblesses au niveau physique, psychologique et éducationnel.
6. Il y a nécessité de recentrer le concept DDR et éviter de l'envisager comme de petites activités de survie. Le DDR doit être considéré dans un cadre général de politique macro-économique et de l'intégration régionale.
7. Le secteur privé a un rôle important et même critique à jouer. Mais ce rôle est lié à la capacité du gouvernement à créer les conditions favorables à un environnement propice aux affaires, à la sécurité et à la protection humaine, à la justice et la discipline. De même, les acteurs de l'économie mondiale qui déterminent les cours des produits africains doivent jouer un rôle positif.

8. Les programmes de réintégration, tel que le MDRP de la Banque Mondiale, doivent tenir compte de la dynamique et des limitations de l'économie locale et de l'implication des communautés locales ; avant de formuler et exécuter ces programmes.

V. Session Plénière 4 : Les Questions critiques dans les Programmes DDR en Afrique

1. Synthèse des présentations

1.1. Lien entre DDR et SSR (RSS)

62. Les liens qui existent entre le DDR et le SSR ont été reconnus par les experts de ces deux domaines. Cet article traite de certains défis clé qui doivent être adressés en vue de lier les problèmes DDR et SSR de façon qu'ils puissent positivement influencer la politique et la pratique. Particulièrement, l'article soutient l'idée que soutenir les institutions qui s'occupent de la gouvernance du secteur sécurité donne un moyen important de lier les problèmes DDR et SSR. Certains grands défis qui se présentent pour arriver à une meilleure synergie pratique entre le DDR et le SSR ont été identifiés et se rapportent à l'expérience de construction de la paix post-conflit en Afrique. Comme l'Afrique est un grand théâtre d'engagement des activités de construction de la paix par les Nations Unies, et comme elle est hôte des autres acteurs bi- et multilatéraux, elle mérite une attention spéciale en termes des avantages qui devraient être augmentés en améliorant le record de construction de la paix post-conflit. Pour comprendre la relation qui existe entre le DDR et le SSR en Afrique, il est important de se référer aux expériences d'une gamme de contextes différents des Etats qui sont à de différentes phases dans leur transition de la guerre à la paix. L'article a donné les exemples du Burundi, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Libéria, de la Sierra Leone, et de l'Afrique du Sud.

63. Parmi la gamme des contextes différents, les problèmes de gouvernance sécuritaire tel que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), la réforme du secteur sécurité (SSR) et le renforcement du respect de la loi sont à présent reconnus de plus en plus comme des tâches prioritaires et étroitement liés pour la construction de la paix. Dans le cadre de la construction de la paix post-conflit, il y a des liens particulièrement étroits et apparents entre le DDR et le SSR:

- Le DDR place les paramètres pour le SSR en déterminant les chiffres et la nature du secteur sécurité;
- Un DDR qui a réussi peut donner des ressources aux SSR;
- Une vision d'avenir du secteur sécurité – son mandat, ses objectifs, sa structure devrait influencer les décisions sur les personnes à démobiliser et à retenir;
- Le SSR est un mécanisme d'insertion. Des anciens militaires peuvent être employés dans d'autres parties du secteur de sécurité;
- Le DDR est une réforme de la défense. Compte tenu de qui est démobilisé et retenu, cela peut résulter en une amélioration de la performance et peut aussi avoir d'autres conséquences inattendues;
- Une réinsertion qui a échoué peut aussi avoir d'autres tensions sur la police, les tribunaux, et les prisons, et même menacer la sécurité humaine des individus et des communautés.

64. Adresser les besoins des anciens combattants implique directement les opportunités de réformer (ou transformer) le secteur sécurité à la fois immédiatement après le conflit et comme une contribution à la sécurité et au développement à long terme (voir le rapport Brahimi et les nouvelles découvertes de OECD – DAC). Ces deux problèmes sont ensemble considérés comme faisant partie intégrante du programme du développement et de la justice. Une coordination et une coopération accrues sont donc nécessaires pour rendre le lien DDR – SSR opérationnel.

65. La condition première pour une coordination effective est que tous les acteurs partagent la même compréhension de DDR et SSR. La relative nouveauté du concept SSR et ses diverses interprétations constituent un obstacle eu égard aux définitions communément utilisées. Porter plus de lumière au niveau de politique aurait des conséquences en termes de programmation, particulièrement en évitant les efforts de reproduction. Une approche de gouvernance sécuritaire doit être au cœur des efforts quand on adresse les défis DDR et SSR parce qu'elle donne un moyen d'intégrer les activités et les acteurs, formels et informels, au niveau international, étatique et sous étatique basé sur une compréhension commune des principes de base. Cette perspective va au-delà des approches centrées sur l'état en mettant l'accent sur la sécurité humaine des individus et des communautés comme critère clé de réussite. A ce sujet, une attention particulière doit être prêtée non seulement à rehausser la performance des fournisseurs de la sécurité et de la justice, mais aussi aux capacités nationales de gérer les processus de réformes et assurer le contrôle démocratique et la surveillance du secteur sécurité par les parlements et la société civile. Il y a une obligation particulière de s'occuper des groupes sous-représentés comme les femmes et les enfants.

66. Un critère clé de succès pour le DDR et le SSR est l'attention accordée aux besoins et priorités des acteurs locaux et nationaux. Le principe de l'appropriation locale du DDR et SSR exige une approche à la prise de décisions politiques et à la programmation qui soit fermement implantée dans les contextes locaux. L'appropriation locale est un processus caractérisé par la participation, la communication, l'humilité et la durée. L'appropriation locale doit s'étendre au-delà du gouvernement central pour inclure une large participation à tous les niveaux de la société. Il implique le renforcement de capacité des acteurs nationaux et locaux à s'occuper de leur propre sécurité et de sa gouvernance, et partant donner une perspective authentique pour un transfert réel de responsabilité. Ce que ceci veut dire principalement est que les acteurs extérieurs doivent résister à la tentation d'imposer leur propre modèle et expertise, mais par contre faciliter la conception, la gestion, et l'exécution des programmes localement dirigés.

67. Les accords de paix n'arrivent pas encore à inclure les problèmes DDR et SSR parfaitement. Ceci implique une flexibilité pour que les accords ne lient pas les parties un peu trop aux chiffres irréalistes qui devront être réajustés par la suite. Elargir la gamme d'acteurs impliqués dans les négociations de paix est l'un des moyens d'enrichir les négociations avec les problèmes de gouvernance de sécurité en élargissant la base d'experts des participants et en s'assurant que les parties les moins représentées de la société ont des occasions de participer et d'exprimer leurs points de vue et perspectives. Ceci s'adresse particulièrement au risque posé en marginalisant les groupes du processus de paix.

68. Si les rôles de différents acteurs de sécurité ont été confondus pendant le conflit, alors une partie importante des programmes du lien entre le DDR et le SSR sera de clairement distinguer ces rôles et consacrer la distinction par une loi. Les considérations SSR – sous

forme des critères clairs pour entrer dans le secteur sécurité – devraient par conséquent être premières dans de tels arrangements. Si les exigences de réinsertion peuvent être satisfaites, tant mieux; mais elles ne devraient pas dicter la politique. Si c'est un objectif défini d'incorporer les anciens militaires dans les autres parties du secteur sécurité, alors ceci doit être lié à la capacité du secteur sécurité de les absorber.

69. De façon idéale, les décisions sur le DDR doivent suivre un large processus d'évaluation SSR qui implique une large gamme des parties prenantes nationales – facilitées par la communauté internationale – en définissant leurs propres besoins en sécurité comme point de départ en vue de déterminer la dimension et la nature du secteur sécurité. Développer une stratégie nationale de sécurité peut être un processus important qui peut aider à définir les besoins en sécurité d'un état et par conséquent le type de secteur sécurité qui lui est approprié. En réalité, comment le lien DDR-SSR fonctionne dépend beaucoup du contexte spécifique. Les processus peuvent être parallèles sans aucun lien direct entre les deux. Dans certains cas, le DDR donne un point d'entrée pour le SSR, tout comme le SSR peut être une mesure de construction de confiance pour permettre le DDR. Dans d'autres cas, le DDR peut être considéré comme partie intégrante d'un programme SSR plus large. Ce qui est important est d'éviter des situations où les efforts fournis dans un domaine produisent des effets multiplicateurs qui affectent sérieusement une construction de paix plus large.

70. Les problèmes des ressources doivent être considérés très sérieusement. Les ressources allouées pour soutenir le DDR et SSR ont souffert de déficit, de durée courte, et d'un manque de corrélation aux limites du budget de la part des autorités locales. Les Standards intégrés DDR de l'ONU (IDDRS) insistent sur ce point en disant: "Placer les ex-combattants dans la vie publique peut être une partie importante de toutes les stratégies de réconciliation et intégration politique, particulièrement comme faisant partie de SSR, mais cela ne peut être durable que si les circonstances économiques permettent une expansion des services publics. Les acteurs extérieurs aussi bien que les autorités nationales doivent s'engager quant aux ressources appropriées, et, de façon critique, à la volonté politique si ces problèmes doivent être adressés.

71. Les processus DDR sont souvent jugés en fonction du nombre des ex-combattants désarmés, démobilisés, réinsérés avec succès. Mais le succès de lier le DDR au SSR dépend de la façon dont le processus réforme ou même déforme une relation dysfonctionnelle entre le secteur sécurité, les autorités élues, et la société. Inclure des considérations aussi larges peut sembler éclabousser les eaux en termes d'évaluation des programmes DDR. Cependant, comprendre et opérationnaliser ce lien peut être important si la contribution des DDR dans la formation des résultats de sécurité et de développement plus large doit être optimisé.

72. Les recommandations suivantes ont été faites comme contribution au débat de lier le DDR au SSR:

- Comptage des concepts. Particulièrement, la clarification des concepts, qu'est-ce qui constitue le SSR dans la famille ONU aussi bien que dans la vaste gamme d'acteurs. Ceci peut donner un cadre de référence pour la coordination.
- D'autres considérations doivent être faites pour développer des synergies entre les autres activités liées tel que les programmes action mine, petites armes et armes légères ou la justice transitionnelle. Un accent accru sur la surveillance, et l'évaluation des programmes DDR et SSR doit se poursuivre avec l'objectif spécifique de faciliter l'harmonisation et l'alignement. Un chapitre spécifique devra être développé dans le

IDDRS pour adresser le lien DDR-SSR. Ceci pourra faciliter l'intégration de ces problèmes dans la politique et la pratique institutionnelle.

- Une meilleure coordination des parties prenantes entre le DDR et le SSR au siège et sur le terrain peut être atteinte par des mécanismes qui assurent un partage d'information qui donne priorité à une division du travail basée sur des avantages comparatifs. En principe, la coordination entre les acteurs internationaux impliqués dans le DDR et le SSR sera de très peu de valeur à moins que les acteurs nationaux ne jouent un rôle prédominant dans le processus.
- La coordination aura seulement un sens si les ressources humaines et matérielles sont déployées pour exécuter les programmes DDR et SSR. Ceci implique une approche multidisciplinaire qui utilise une vaste gamme des ressources, des professionnels de l'armée et de la police aux experts en gestion des matières légales, financières et ressources humaines.
- Les programmes DDR et SSR exigent un financement à temps et durable. Des fonds déboursés lentement pour la réinsertion causent souvent de grands problèmes de sécurité; et les budgets à court terme et le financement des projets individuels manquent la durabilité nécessaire pour façonner les résultats dans un processus de réforme à long terme.
- La réinsertion des ex-combattants dans d'autres parties du secteur sécurité est une façon réelle où le DDR contribue au SSR. Ceci ne devrait pas être un processus ad hoc basé sur les préférences des leaders politiques ou un choix individuel, mais doit refléter les vrais critères du SSR. Les candidats doivent être examinés pour les crimes de guerre et des violations de droits de l'homme et une formation à la mesure doit être assurée.
- La communauté internationale a un grand pouvoir – souvent pas efficacement déployé – d'influencer la forme des processus de paix. Pour intégrer les problèmes DDR et SSR, de grands efforts doivent être fournis pour se rassurer que les accords de paix reflètent les besoins à venir du secteur sécurité au lieu seulement des préférences des anciennes parties en conflits. Les articles sur le DDR doivent être flexibles et basés sur le processus en vue de satisfaire les perceptions changeantes de menace et de besoin.
- Les programmes DDR et SSR seront mieux unis s'ils reflètent l'expression des priorités et de la volonté nationales. Les acteurs locaux doivent être très fortement impliqués dans les activités DDR et SSR dès le début.
- Les programmes DDR et SSR doivent être conçus de manière à avoir un impact au niveau de la communauté. La participation des parties prenantes locales va promouvoir la transparence et la responsabilité.
- L'approche gouvernance sécurité donne la juste vision de lier le DDR et le SSR. Renforcer les capacités nationales dans les institutions de gouvernance du secteur sécurité donne un moyen sûr de lier le DDR et le SSR. Cela va promouvoir l'appropriation locale et partant la durabilité et la légitimité, et un transfert graduel de responsabilité aux acteurs locaux.

1.1. Lien entre le DDR et le SSR

73. Les liens entre le DDR et la SSR ont été reconnus par les experts des deux domaines ; ce texte essaie de tracer certains liens principaux entre le DDR et la SSR lesquels devraient être pris en compte dans le développement du cadre politique.

74. De manière particulière, il est argumenté qu'en appuyant les institutions de gouvernance du secteur de sécurité, on donne les moyens importants au lien entre DDR et SSR. Certains défis clés à relever dans la réalisation des meilleures synergies dans les pratiques entre le DDR et le SSR sont identifiés en rapport avec le renforcement de la paix.

75. L'Afrique a souffert d'une façon disproportionnée suite aux conflits armés et a ainsi été le théâtre principal du déclenchement des activités de renforcement de la paix par les Nations Unies (ONU) aussi bien qu'un grand nombre d'autres acteurs bilatéraux et multilatéraux. Elle mérite donc, une attention particulière en termes d'avantages à accroître.

76. Afin de comprendre le rapport entre DDR et SSR en Afrique il est essentiel de profiter de l'expérience d'une gamme de différents contextes avec des états dans les différentes phases de leur transition de la guerre à la paix, les exemples du Burundi, la République Démocratique du Congo, du Libéria, de la Sierra Leone et de l'Afrique du Sud. Il rappelle aux praticiens africains et experts en matière de DDR que, au début des années 90, un accent particulier sur les activités de renforcement de la paix a été mis sur la reconstruction économique et sociale.

77. Une approche de gouvernance de la sécurité doit se trouver au cœur des efforts pour relever les défis de DDR et de SSR parce qu'elle fournit des moyens d'intégrer des activités et des acteurs, de manière formelle et sans cérémonie, au niveau international, de l'état et de sous état basés sur des arrangements et des principes communs. Cette perspective dépasse des approches du gouvernement central pour insister sur la sécurité humaine des individus et des communautés comme critère principal pour le succès. Une mesure principale pour le succès dans DDR et SSR est l'attention donnée aux besoins et aux priorités des acteurs locaux et nationaux.

78. Les questions de ressources devraient être considérées sérieusement. Les programmes DDR n'ont pas été conçus en fonction du budget des autorités nationales. L'IDDRS renforce ce point en soumettant une contrainte tout en prenant des ex-combattants dans le service public peut être une partie importante de réconciliation globale et des stratégies politiques. Aider les autorités nationales dans le renforcement de l'efficacité des institutions de la sécurité est un élément principal de la stabilisation en post conflit et le rétablissement et le développement à plus long terme. Le principe de la propriété locale dans DDR et SSR exige une approche à la prise de décision politique et la programmation de cela est fermement fondue dans des contextes locaux.

79. Les recommandations suivantes sont proposées comme contribution à la discussion sur lier DDR et SSR :

- Il y a un besoin de redéfinir des concepts de DDR et de SSR dans une approche complète à la sécurité et au développement de justice.
- Les considérations des avantages devraient également être données aux synergies se développant entre d'autres activités relatives telles que l'action des mines, le programme d'armes légères. Un accent accru sur la surveillance et l'évaluation des programmes de DDR et de SSR devrait être poursuivie avec le but spécifique de faciliter l'harmonisation et l'alignement.

- Le fondamental de la coordination entre les acteurs internationaux impliqués dans DDR et le SSR seront de valeur limitée à moins que les acteurs nationaux jouent un rôle central dans ces processus.
- La coordination sera seulement significative si les ressources humaines et matérielles appropriées sont déployées pour mettre en application des programmes de DDR et de SSR. Ceci réclame une approche multidisciplinaire qui utilise un éventail d'ensembles de qualifications des professionnelles des militaires et de la police à la gestion juridique et financière et aux experts en matière de ressources humaines.
- Le DDR et les programmes de SSR exigent le placement opportun et soutenu. Le placement lentement déboursé pour la réintégration pose fréquemment des grands problèmes de sécurité, tandis que les cycles de budgets courts et le projet individuel pour SSR manquent de la durabilité nécessaire pour donner des résultats dans des processus à long terme de réforme.
- La réintégration des anciens combattants dans d'autres parties du secteur de sécurité est une manière concrète dont le DDR peut contribuer à SSR. Ceci ne devrait pas être un processus ad hoc basé sur les préférences des chefs politiques ou du choix individuel mais devrait refléter des critères clairement SSR-conduits. Les candidats doivent être contrôlés pour des crimes de guerre ou des abus de droits de l'homme, et la formation travaillée doit être assurée.
- La communauté internationale a l'admission des fonds de tiers souvent pas efficacement déployée - pour influencer la forme des processus de paix. Pour intégrer les préoccupations de DDR et de SSR, des efforts doivent être faits pour s'assurer que les accords de paix reflètent les besoins du futur secteur de sécurité plutôt que simplement les préférences des anciennes parties au conflit. Les dispositions de DDR devraient être flexibles et le processus basé sur les perceptions de décalage de menace.
- Le DDR et les programmes de SSR seront mieux liés s'ils reflètent une expression des priorités et de volonté nationales. Les acteurs locaux doivent être intimement impliqués dans des activités de DDR et de SSR dès leur commencement.
- Des programmes doivent être conçus pour avoir un impact positif au niveau de la communauté. La participation locale de dépositaires favorise la transparence et la responsabilité.
- L'approche de gouvernance de la sécurité a fourni la droite optique au lien DDR et SSR. La stimulation des capacités nationales dans des établissements de gouvernement du secteur de sécurité fournit les moyens principaux de lier DDR et SSR. Ceci favorisera la propriété et ainsi la durabilité locale et légitimité, et un transfert progressif de la responsabilité aux acteurs locaux.

1.2. Les Enfants et Femmes associés aux forces et groupes armés.

80. Dans ce domaine, beaucoup de questions surgissent concernant l'efficacité des processus de DDR pour les enfants. L'expérience prouve que les programmes DDR peuvent compromettre les enfants si conçus peu convenablement. Le défi est non seulement de s'assurer que tous les enfants sont habilités aux avantages de DDR et accèdent à des

programmes de DDR. En effet, le progrès a été accompli dans ce secteur. La publication des normes capturées dans les « engagements de Paris » (février 2007), les « principes de Paris » (février 2007), et le « les normes intégrées par ONU sur DDR » (IDDRS, décembre 2006) sont une mesure du progrès accompli en identifiant le traitement spécifique exigé pour des enfants dans les processus de DDR.

81. Le défi est plutôt double :

1. Pour reconnaître que la démobilisation des enfants devraient être conduite par les normes juridiques internationales interdisant le recrutement de ceux-ci, plutôt que conduit par un souci pour la sécurité et ;
2. La réintégration à long terme, contrairement à la réinsertion à court terme, devrait être la force d'entraînement derrière DRR dès le début pour assurer la durabilité à long terme.

82. Selon la charte des Nations Africaines, le recrutement des enfants au-dessous de 18 est illégal et parmi les plus mauvaises formes de travail des enfants. Ce principe a été convenu à la conférence internationale tenue à Paris en février 2007 pendant laquelle 59 states dont 15 d'Afrique, se sont engagés sur 20 principes.

83. En ce qui concerne le deuxième défi restant identifié, la réintégration, le défi est de plus en plus de s'assurer que des programmes sont conçus pour faciliter la large réintégration et pour empêcher le re-recrutement. La prévention du re-recrutement demeure un défi exceptionnel. Pour être réussie, la prévention du recrutement doit tenir compte des diverses raisons pour lesquelles des enfants sont incorporés aux forces et aux groupes armés en premier lieu. Il est essentiel d'adresser les attitudes qui permettent à des enfants de participer, et d'améliorer les circonstances de vie des enfants qui les mènent à faire de tels choix dangereux

84. Afin de soutenir la réintégration, plusieurs actions devraient être entreprises : appui à la famille, au soin alternatif, aux approches socio-économiques holistiques, à l'éducation, à l'appui de réintégration économique, à la santé et aux suivis psychosociaux. Toutes ces actions ont besoin de personnel compétent et correctement préparé, capable faire un engagement à long terme. En outre, la partie « économique » du processus doit être considérée.

85. Au cœur de la question sont les besoins des filles qui n'éprouvent pas les mêmes réalités que des garçons. Les programmes ne répondent pas à leurs besoins spécifiques pendant un conflit. Les filles souffrent une gamme étendue de traitement et d'abus inégaux pendant qu'elles sont soumises au préjudice de leurs communautés, des commandants et du processus formel de DDR qui se concentre sur les combattants masculins.

86. En dépit de leur participation active aux conflits, le volontaire ou pas, des combattantes de fille sont rarement pris en considération par des programmes de démobilisation ; quand ils sont, leurs besoins spécifiques sont négligés.

87. L'expérience montre (par exemple le Libéria) que les programmes de DDR peuvent être désastreux pour des enfants pour une variété de raisons :

- Le retard du lancement du processus formel empêche les enfants d'être libres. Dans d'autres cas, dus aux priorités politiques ou de sécurité, le processus est mené à accélérer à un dégageant « massif » des enfants sans préparation appropriée ;
- Non tous les enfants sont inclus parce que les mécanismes d'identification et de criblage sont mal conçus ;
- Le processus est conduit dans les conditions militaires qui ne permettent pas aux enfants ou aux filles démobilisées « par individu » de se joindre sans crainte de stigmatisation ou d'abus ;
- Le personnel de mission sont rarement qualifiés garantir la protection d'enfant ;
- Le placement est souvent limité aux « mécanismes » de la démobilisation et ne tient pas compte des besoins de la communauté et de ceux d'autres enfants affectés par le conflit armé ;
- DDR est un processus à court terme, tandis que la protection d'enfant est un processus qui dévoile sur une plus longue période ;
- L'aspect « mécanique » du processus formel mène à la croyance que des choses peuvent être facilement arrangées en utilisant les mêmes procédures pour chacun. La protection d'enfant, cependant, a besoin d'une approche individuelle.

88. Les Communautés sont les acteurs principaux en empêchant le recrutement, en identifiant et en réintégrant des enfants pour les raisons suivantes :

- identifiant les enfants qui ont évité le processus formel est le plus susceptible de se produire par la communauté,
- le soulèvement de la conscience de la communauté peut réduire la stigmatisation,
- la communauté peut assurer la réintégration à long terme des enfants ;
- l'optimisation de la communauté peut aider à empêcher le recrutement.

Même si l'objectif principal protège des enfants, les programmes ne devraient pas se limiter à ce groupe cible. Les programmes soutenant la réintégration des enfants doivent considérer la communauté comme acteur et bénéficiaire afin d'établir ce lien.

89. Les fonds de Multi-donateurs ont quelques aspects positifs, notamment le volume des fonds et la possibilité de commencer en même temps que la démobilisation. En tant qu'une composante centrale pour développer le cadre des programmes de DDR, les accords de paix devraient mentionner la protection et la réadaptation des enfants reliées par questions. Souvent, le réfugié et les camps intérieurement déplacés de personne sont les endroits probables pour le recrutement des enfants. Ce secteur exige une particulière attention et des mesures additionnelles.

90. La communication a apporté les conclusions et les recommandations opérationnelles suivantes :

- 1) la collaboration et la coordination étroites avec des programmes formels de DDR est nécessaire ;
- 2) mettre en application les programmes spécifiques pour la protection des enfants qui fonctionnent en dehors et parfois avant que le processus formel de DDR commence (même lorsqu'aucun programme formel de DDR n'est mis en application, des efforts doivent être faits pour libérer des enfants et les réintégrer) ;
- 3) modifier les règles de placement des programmes enfants-impliqués, en visant la communauté entière et tout autre vulnérable ;
- 4) s'assurer que les spécialistes en protection d'enfant font partie de discussions au sujet du processus formel de DDR aussitôt que possible ;
- 5) séparer des enfants des adultes aussitôt que possible dans le cantonnement militarisé ;
- 6) participer à la formation de protection d'enfant et aux activités de conscientisation pour les dirigeants responsables du processus formel ;
- 7) fournir des mécanismes aux enfants d'extension qui ont élucidé le processus formel.

91. L'ONU IDDRS a proposé un certain nombre de recommandations spécifiques (voir le tableau 5.20.1 d'IDDRS OG5.20 : Verrouiller les secteurs de foyer pour les jeunes programmes 5.20.2 & Table de réintégration des ex-combattants : Le marché du travail mesure pour améliorer des perspectives de réintégration des jeunes combattants).

92. La conférence fait des recommandations spécifiques pour des filles liées aux forces et aux groupes armés, à savoir :

- rassembler plus d'informations sur des filles et désagréger les données selon l'âge et le genre ; - employer plus de filles dans les programmes ;
- souligner l'importance de l'éducation et la formation professionnelle pour des filles ;
- développer des programmes sans cérémonie ;
- apprendre de l'expérience et de l'expertise comprenant des résultats sur la recherche et les résultats des programmes pilotes pour des filles recrutées et employées par les forces armées et les groupes armés ;
- faire participer les groupes des femmes dans les programmes ;
- Discuter également des mécanismes pour atteindre des filles et faciliter leur réintégration :
- Améliorer l'identification des filles dans le processus formel en définissant des critères de choix et en sensibilisant des agents responsables de l'identification et de vérification ;
- Améliorer la diffusion de l'information ainsi elles savent ce que sont leurs droits et leurs possibilités ;

- Les identifier par la communauté et par des activités discrètes telles que l'établissement des clubs de filles ;
- Sensibiliser les communautés, ainsi elles perçoivent des filles comme victimes et peuvent aider à leur réintégration et respecter leurs droits.

Pour répondre aux problèmes soulevés par les filles, les stratégies suivantes doivent être considérées :

- les aspects psychosociaux de l'abus sexuel et des grossesses non désirées ;
- Services de santé comprenant accessible, confidentiel, santé reproductrice amicale des enfants, appui psychologique. Ces services devraient être également à la disposition des filles dans les communautés qui n'étaient pas une partie de forces armées et les groupes armés mais où la violence sexuelle était répandue ;
- Le besoin de logement (réunification de famille) ;
- éducation dans des qualifications des filles mères ;
- Éducation et activités socio-économiques spécifiques (plus afin d'avoir une vie sociale que produisant du revenu).

1.3. Le DDR et la Justice Transitionnelle.

93. Depuis le milieu des années 80, la justice transitionnelle (TJ) a émergé de la nécessité de confronter les legs des abus sérieux de droits de l'homme avec des mesures judiciaires fortes telles que des poursuites criminelles, des commissions de vérité, des réparations pour des victimes, et des formes de contrôle ou autres de réforme institutionnelle.

94. La justice transitionnelle se recoupe souvent avec des programmes pour le désarmement, la démobilisation, et la réintégration (DDR) des ex-combattants. La conférence se concentre sur le besoin de coordination des programmes de TJ et de DDR, et pour réaliser la réintégration et la justice. De façon générale, la conférence, soutient la vue selon laquelle les buts à long terme de DDR et de mesures transitoires de justice sont semblables, et cela avec un degré modéré de coopération et de coordination, ils peuvent, en fait, se renforcer des manières positives.

95. L'auteur définit la justice transitoire comme une gamme des approches que les sociétés emploient pour contribuer à un sens holistique de justice pour tous les citoyens, d'établir ou remplacer la confiance civique, pour réconcilier des personnes et des communautés, et pour empêcher de futurs abus. TJ se distingue d'autres formes de justice de quatre manières. Premier, le juge transitoire adresse les legs des crimes passés de droits de l'homme. En second lieu, la justice transitionnelle exige que le besoin de justice soit équilibré avec le besoin de paix, de démocratie, de développement équitable, et de règle de loi. Troisièmement, la justice transitoire souligne le besoin d'approche complète. Quatrièmement, le juge transitoire donne la priorité à une approche victime-centrée.

1) La République démocratique du Congo

96. La réforme du secteur de sécurité (SSR) et la justice transitionnelle semblent aujourd'hui être deux des questions les plus cruciales pour consolider et assurer une paix durable dans la République démocratique du Congo (transporteur) dans un contexte politique fragile après 10 ans marqués par des conflits et plus de 30 ans d'une dictature brutale.

2) Le Libéria

97. Les occasions de renforcer le pays et la réconciliation du peuple ont été rendues possibles par le Président Taylor. Le pays est revenu à la guerre en juillet 1999 et a duré jusqu'à ce que l'accord complet de paix (CPA) ait été signé le 18 août 2003 à Accra, Ghana. La nouvelle administration de Mme Ellen Johnson-Sirleaf a hérité des énormes déficits sociaux, économiques, politiques et de sécurité qui doivent être adressés afin d'éviter n'importe quelle rechute dans le conflit violent.

3) Le Rwanda

98. Pour accélérer des épreuves de génocide et réduire la population de prison, le gouvernement rwandais a créé un système ambitieux d'environ 11.000 cours locales de la communauté (gacaca) pour juger les suspects plus bas de génocide. Gacaca récompense ceux qui parlent en faveur des coupables avec des phrases réduites, y compris le service de communauté comme alternative à l'emprisonnement. Cependant, le gacaca semble avoir composé, plutôt que résolu, le problème en tant que 800.000 personnes ont été accusées dans des démarches de gacaca. Pratiquement tous les combattants démobilisés ont reçu l'appui de réinsertion et de réintégration. Le gouvernement rwandais également a encouragé des ex-combattants à former des associations et des projets de micro-crédit pour améliorer leurs conditions économiques.

4) la Sierra Leone

99. Groupe de la société civile impliquée dans les négociations de paix préconisées pour une commission et des réparations de vérité pour des victimes de l'intention d'adresser l'impunité, de répondre aux besoins des victimes, et de favoriser «curatif et réconciliation.» En 2004, le TRC a invité la formulation des politiques et de la législation à engendrer la réforme, comme la formation des fonds pour fournir des réparations pour les victimes de la guerre par un paquet de service et des mesures symboliques.

5) L'Ouganda

100. Considérant que des 21 000 environ, combattants ont trouvé leur chemin de nouveau à la vie civile, la Loi d'amnistie peut être considérée un succès comme incitation pour la démobilisation. La majorité de la population dans des secteurs guerre-affectés comme le gouvernement considèrent l'acte d'amnistie un outil indispensable atteindre la paix.

1.4. Les Combattants sur sol étranger

101. Les groupes armés qui opèrent à travers les frontières (AG) comme des combattants sur sol étranger (COFS) en général sont des phénomènes se reproduisant dans plusieurs régions de l'Afrique. Actuellement leur existence est particulièrement une question de souci

dans la Région des Grands Lacs de l'Afrique centrale, parties de l'Afrique occidentale, de la Somalie, et des conflits en corrélation affectant la région de Darfour du Soudan, du Tchad oriental et de la République centrafricaine (VOITURE).

Les divers types de groupes armés ont existé en Afrique depuis l'indépendance. Leurs motivations avancées s'étendent des intérêts régionaux ou ethniques, du changement de régime ou de changer l'ordre ou les systèmes politiques.

Recommandations

1. Les pays devraient cesser de tolérer (sur leur territoire) ou de soutenir les groupes armés étrangers. L'union africaine et les structures régionales devraient surveiller et agir contre ces pays qui ne respectent pas la souveraineté et l'intégrité d'autres états ;
2. Les pays, y compris des donateurs, devraient empêcher des réfugiés et des immigrants d'état-miner de organiser des activités contre leurs pays d'origine ;
3. La conclusion des pactes régionaux de sécurité devrait devenir une priorité pour des pays dans des zones enclines de conflit aussi bien que leurs associés internationaux ;
4. Un pacte semblable au niveau du continent pourrait fournir à l'AU les outils légaux à agir contre ces pays qui continuent à accueillir ou soutenir AGs et/ou activistes politiques soutenant AGs ;
5. Les pays émergents des conflits devraient faire une priorité de poursuivre les guerres-criminelles suspectés ;
6. Les pays donateurs et les établissements internationaux devraient faire la réadaptation et le rétablissement des établissements juridiques indépendants un des secteurs prioritaires de leurs programmes de secours dans les zones en conflit des situations ;
7. Des réfugiés et les immigrants qui sont les guerres-criminelles suspectés ou qui pourraient avoir été impliqués dans les actes contre l'humanité devraient être étudiés et poursuivis, dans les cours internationales ou dans leur pays d'origine ;
8. Si appropriée, la priorité devrait être accordée à ces exils qui sont les membres immobiles d'AGs ou qui (continuer) pour soutenir ces AGs ne tendent pas à disparaître automatiquement. Si négligés, beaucoup gagnent la force avec le temps. Est par conséquent il nécessaire que les pays affectés, les structures régionales, l'AU et les associés externes travaillent ensemble pour finir la présence de tout l'AGs sur le continent.
9. Dans des situations d'après-guerre, les gouvernements de pays et l'associé international devraient travailler vers la pleine intégration (dans des établissements de société ou de gouvernement) de tous les AGs, combattants, dirigeants et activistes politiques afin d'empêcher AGs pour faire a par le début en années suivantes ;
10. Le COFS devrait être rapatrié à leur pays d'origine ou être intégré dans le pays où ils ont servi, mais devrait ne jamais être négligé.

11. Les pays émergeant du conflit devraient travailler au l'état-bâtiment, y compris des pratiques en matière de bon-gouvernement et la démocratisation ;
 12. La misère économique est une cause importante pour que de jeunes hommes et femmes joignent les groupes armés ;
 13. L'aide économique suffisante de réintégration devrait être fournie aux ex-combattants démobilisés ;
 14. L'appui aux pays émergeant des conflits devrait continuer pendant une période considérable (maintenant dans l'esprit les 10 années de période où le risque de conflit remplacé est exceptionnellement haut) ;
 15. Les organismes internationaux en particulier devraient passer en revue leurs politiques de soutenir seulement le rapatriement volontaire du COFS. Les COFS ne sont pas des réfugiés et ils n'apprécient pas les avantages et la protection légaux des réfugiés. Ils déstabilisent délibérément des états, sont des membres des insurrections armées et devraient être traités en conséquence.
102. Les mandats volontaires de rapatriements sont acceptables mais, dans quelques circonstances, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait considérer autoriser le mandat de force pour désarmer et rapatrier le COFS ;
16. Les diverses activités de rapatriement et de réintégration devraient être bien coordonnées. Ceci exige l'échange d'information, y compris l'intelligence sur le COFS ;
 17. La portée et le rôle Du MDRP dans le DDRRR du COFs devraient être prolongés à d'autres régions de l'Afrique ou ce des structures semblables sont également développées dans les régions autres que les Grands Lacs qui sont affectés par COFS.

VI. Sessions de Groupes.

103. Les participants furent divisés en quatre groupes selon leurs préférences. Chaque groupe était co-présidé par une organisation internationale, travaillant dans le domaine correspondant au thème de la session, et les rapporteurs pour chaque session furent désignés comme suit :

- Le Lien entre le DDR et le SSR
Président de séance: Simon Yazgi DPKO/ Luc Lafreniere PNUD
Rapporteur: Colonel Zena Nzikani
- Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés (EAFGA)
Co-président de séance: Mme. Rebecca Symington UNICEF/ Mme. Beth Verhey SRSR-CAC¹
Rapporteur: Mme. Flore Sangara
- Le DDR et la Justice Transitionnelle
Co-président de séance: Gen. Lamine Cisse DPA²

¹ Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés (SRSR-CAC)

Rapporteur: M. Pascal Mukonkole

- Les Combattants en sol étranger

Co-président de séance: M. Bruno Donat MDRP / M. Ralf Gruenert UNHCR³

Rapporteur:

104. Les résultats des travaux de groupes furent présentés par les rapporteurs à la session plénière 5.

VII. Session Plénière 5 : Synthèse des discussions et Résultats des Travaux en Groupes

1. Groupe I: Lien entre le DDR et la RSS

105. Pour une meilleure approche des travaux, le Groupe avait adopté comme méthode de travail de la subdivision en trois sous groupes thématiques, notamment :

- Un sous groupe chargé de débattre du « lien entre le DDR et la RSS » ;
- Un sous groupe chargé de discuter et d'échanger sur « l'appropriation locale de la RSS » ;
- Et enfin, un dernier sous groupe chargé de traiter l'aspect « de la capacité et de la coordination de la RSS, y compris le financement ».

106. Après la constitution du bureau du groupe, les différents sous groupes se sont appesantis sur leurs thèmes respectifs qui ont débouché sur les recommandations suivantes après échanges, débats et discussions tant en sous groupes qu'en plénière du groupe.

1.1 Sous Groupe1: Recommandations sur le lien entre le DDR et la RSS :

1. Un engagement doit se faire au niveau régional et international, individuellement par les pays aussi bien que par les Nations Unies, les organisations et les alliances régionales pour la mise en œuvre de la RSS ;
2. L'appropriation et le renforcement des capacités nationales de la RSS et du DDR doivent faire partie intégrante de la mise en œuvre de ces processus;
3. Il a été également recommandé que les Gouvernements Africains s'approprient le processus DDR par leur engagement politique, financier et de s'assurer qu'ils contrôlent l'aboutissement heureux dudit processus.
4. Le contrôle effectif des armes récupérées pendant le Processus DDR et leur destruction doivent être renforcés.
5. Les liens entre la RSS et le DDR doivent être clairement définis en matière d'évaluation des besoins pour assurer une meilleure planification et l'atteinte des objectifs;

²Département des Nations Unies pour les Affaires Politiques (DPA)

³Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

6. Une prise en compte des aspects DDR et RSS dans les accords de paix constitue une voie de pourvoir aux différentes parties une base légale.
7. La possibilité de trouver une alternative au terme “Reforme”, lequel n’est pas bien vu par les organes de sécurité;
8. Le respect des accords signés entre les belligérants ;
9. La planification et l’évaluation des besoins et des actions à mener
10. Organiser une rencontre des parlementaires des pays en guerre ou qui en sortent pour échanger sur les liens entre DDR et RSS. Cela permettra de rédiger des lois cohérentes et des sensibiliser les communautés à désarmer.
11. Appuyer matériellement et financièrement les programmes de sensibilisation et de collecte des armes détenues illégalement par la population civile.
12. La formation et le renforcement des capacités des personnes dédiées ou pressenties à travailler dans le processus RSS avant leur mise en œuvre.

1.2 Sous Groupe 2 : Recommandations sur l’appropriation locale de la RSS :

i) Pour assurer une appropriation locale de la RSS et du DDR:

1. Il est indispensable de dégager une compréhension de ce que doivent signifier ces concepts dans les contextes locaux et des influences socio économiques et politiques ayant un impact sur ces concepts;
2. Les acteurs locaux doivent conduire et développer la mise en œuvre des processus DDR et RSS dans leurs communautés respectives. L’appropriation locale des initiatives DDR et RSS devrait être comprise comme des processus à plusieurs niveaux avec plusieurs échelons d’intervention basés sur des défis et des réalités locales.
3. Ainsi, une approche unique et figée devrait être évitée pour privilégier des visions, des connaissances et des perspectives locales en vue de fournir aux acteurs externes un aperçu plus global de la situation; des efforts devraient être fournis pour comprendre la nature spécifique des conflits dans les différents pays ;
4. Les intervenants locaux devraient être pris en compte sous tous les aspects des processus DDR et RSS ainsi que les initiatives sur la conceptualisation et la mise en œuvre avec une définition claire des rôles et des responsabilités pour les différents acteurs tenant compte de leurs compétences et capacités;
5. En vue d’une authentique intervention DDR/RSS, tous les acteurs, aussi bien les agences gouvernementales que les organisations de la société civile, ONG, et les agences internationales devraient être impliquées ; le rôle des acteurs traditionnels, autorités et structures, devraient être renforcé dans ces processus ;

6. Pendant que l'appui et l'intervention extérieurs sont indispensables pour faciliter le dialogue, fournir l'appui logistique et financier, la décision finale doit demeurer la responsabilité des gouvernements nationaux consultant les différents acteurs à travers un mécanisme de participation collective.
7. Pour optimiser les capacités existantes, les capacités locales devraient être adéquatement évaluées et développées, tenant compte des compétences existantes du système et des structures traditionnelles de gouvernance;

ii) Pour garantir une politique de cohérence et de coordination:

1. Les acteurs externes devraient faciliter le dialogue et fournir l'appui logistique pendant que les acteurs locaux maintiendraient le leadership de conduite du processus;
2. Du point de vue de la volonté politique: il devrait y avoir une haute participation à tous les niveaux de gouvernance avec une institutionnalisation des évaluations périodiques du processus ;
3. Les initiatives continentales et régionales : Union Africaine (UA), Agence intergouvernementale pour le Développement (IGAD), Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Commission Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)/ Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), pays des Grands Lacs etc.devraient assumer un rôle de coordination plus accru ;
4. Les liens existants entre les initiatives politiques telles que les initiatives politiques existantes comme la Structure de Développement et de Reconstruction de la Paix de l'UA ; le African Peer Review Mechanism (APRM) ; les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté ;
5. Une plus grande sensibilisation et atteinte de la population cible est indispensable pour garantir l'information de tous les acteurs sur le processus et ses progrès ; cela aiderait aussi à garantir l'inclusion des groupes tels que les femmes et la jeunesse, assurant ainsi une plus grande atteinte de l'objectif ;
6. Pour un meilleur partage des informations, de bonnes pratiques et une coordination entre tous les acteurs devraient être mis en place ;
7. Le renforcement des capacités pour les acteurs locaux des gouvernements aux ONG et des communautés locales constitue un point critique de l'appui des programmes.
8. Des normes claires, un agenda précis et un mécanisme devraient être définies et mis en place pour la réussite de l'évaluation.

1.3 Sous Groupe 3 : Recommandations sur la Capacité et la Coordination de la RSS, y compris le financement :

1. Devant la disponibilité des financements humanitaires et de développement, il est indispensable de rendre aussi disponible le financement du processus RSS, car sans la sécurité, la réalisation des autres programmes est hypothéquée.
2. L'appropriation nécessaire des programmes RSS et la participation à leur financement par les pays concernés.
3. Renforcer les capacités des Organisations sous régionales et régionales pour la coordination et la mise en œuvre des stratégies de RSS.
4. Prenant note des discussions du Conseil de Sécurité de Nations Unies sur la RSS et la déclaration du Président du Conseil de Sécurité du 21 février 2007, le sous groupe recommande à la conférence d'appuyer ces efforts et la poursuite des discussions sur la RSS et accueille favorablement la préparation de la « Conférence Internationale sur le Renforcement de l'Appui de la RSS en Afrique : vers une Perspective Africaine » qui sera co-organisée par l'Afrique du Sud et la Slovaquie en Octobre 2007 prochain.
5. Définir les voies, moyens et mécanismes de financement de la RSS.
6. Les parties concernées par la RSS doivent adopter des termes et définitions claires et uniques pour la RSS.

2. Groupe II: Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés

107. Il est impérieux de :

- Réaffirmer tous les principes, ratifier et mettre en œuvre tous les instruments juridiques en la matière, notamment les IDDRS, Principes et engagements de Paris, la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité, ainsi que le Protocole optionnel se rapportant à la Convention des droits de l'Enfant sur la participation des enfants dans les Conflits.
- Mettre sur pied un mécanisme approprié de suivi de toutes les recommandations. Il est indéniable que ce n'est pas la première fois que l'on formule des recommandations sur ce sujet.

Thème 1 : Influence des processus formels DDR sur les programmes de protection de l'enfance et protection de la femme et promotion de l'égalité de genre: conflit d'intérêt entre objectifs de sécurité et intérêt supérieur des enfants et des femmes.

a) Enfants

- Eviter d'octroyer des subsides en espèces (cash) pour les enfants ;
- Séparer les processus DDR pour les enfants de ceux pour les adultes.

- Identifier les besoins spécifiques aux enfants et développer et mettre en œuvre des stratégies appropriées. Exemple, en cas de besoin, assurer une durée de réinsertion plus longue, un encadrement et un suivi plus consistant etc.
- S'assurer que les financements requis sont disponibles pour les enfants avant, pendant et après le processus formel DDR ;
- S'assurer que les mécanismes de protection des enfants dans le cadre de la Justice pour les Enfants sont pris en compte dans les processus DDR ;

b) femmes :

- Prendre en compte les trois catégories de femmes impliquées dans le processus de DDR, à savoir : Combattantes, femmes associées aux forces et groupes armés, et femmes dépendantes ayant chacune des besoins spécifiques.
- Développer des stratégies spécifiques pour répondre aux besoins de chacune de ces catégories ;
- Adopter une approche inclusive ;
- Adopter une approche pédagogique et budgétaire intégrant la dimension genre ;
- Mener des études socio-économiques dans les zones de réinsertion pour assurer une meilleure prise en compte de la dimension genre et une synergie et une complémentarité intersectorielle au-delà de tout programmes DDR;
- Prendre acte que la fille ou la femme combattante choisit souvent de ne pas s'identifier et, à cet effet, créer un environnement propice à son insertion dans le processus de DDR ;
- Prendre en compte les femmes à chaque maillon de la chaîne du DDR pour atteindre les objectifs du DDR : par exemple lors de la conception, planification, études sociales ;
- Développer des stratégies de sensibilisation/information visant chaque groupe : personnel du DDR, personnel militaire, communautés, femmes etc. ;
- Assurer le financement du programme dans sa globalité dès sa conception.

Thème 2 : Appui à la réinsertion : perspective à long terme et liens avec les programmes de reconstruction :

a) Enfants

- Assurer des franches opportunités pour la réinsertion ;

- La reconstruction nationale ou le plan de reconstruction (les stratégies de la lutte contre la pauvreté) doit être lancée en même temps que la démobilisation ;
- Les approches communautaires doivent être encouragées pour éviter les disparités entre les enfants et ainsi renforcer les capacités des familles ;
- L'importance des programmes d'éducation et de formation des enfants doit être compris dans un sens large : orientation, aspects psychosociaux etc. ;
- Assurer la prévention du recrutement illégal des enfants par exemple :
 - Mettre en application des programmes d'interdiction d'activités politico militaires dans les camps de réfugiés renforcer les communautés pour qu'elles se défendent contre ce genre de phénomènes ;
 - Ratifier et appliquer les différents protocoles protégeant les enfants ;
 - Mettre en œuvre des Programme d'encadrement des enfants dans les camps de réfugiés et déplacés afin de retenir les enfants notamment par l'apprentissage des métiers, d'alphabétisation etc. ;
 - Prospection des marchés afin d'identifier les métiers appropriés pour éviter que tous les enfants s'orientent dans une seule filière d'emploi.
- La mise sur pied d'un mécanisme et d'un système d'alerte de prévention monitoring et réponses appropriées.
- Mettre un accent particulier sur l'éducation dans son sens général (civique, technique, etc.)

b) Les femmes

- Le DDR est un processus de transformation et de stabilité des communautés et de société où une opportunité de recréer un environnement meilleur doit être envisagée ; et le rôle traditionnel de l'homme et de la femme soit amélioré pour une bonne promotion des principes d'égalité du genre ;
- Renforcer, capitaliser les acquis en période de reconstruction ;
- Les gouvernements et les partenaires impliqués dans le processus doivent reconnaître les capacités des femmes en leur confiant des postes de responsabilité ;
- Travailler sur le lien efficace entre le DDR et les programmes de développement ;
- Promouvoir les associations de coopérative des femmes ;
- Sensibiliser la communauté à protéger les filles et femmes pour éviter de nouveau leurs recrutements forcés et ou illégaux ;

- Allouer des réparations conséquentes aux femmes victimes de violations sexuelles.

3. Groupe III : Le DDR et Justice Transitionnelle

Recommandations du groupe de travail sur : DDR et justice transitionnelle

Dans le régime juridique des mesures de DDR :

1. Que des experts des Nations Unies ou d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant une expérience dans le domaine de la Justice transitionnelle, participent dans les négociations des accords de paix entre belligérants, aux fins de conseiller sur la prise en compte des aspects y afférents;
2. Eviter que les programmes de DDR ne conduisent à une amnistie générale des ex-combattants. Que les amnisties, si nécessaires, soient sélectives, conditionnelles et ne pas concerner les chefs et donneurs d'ordre, soupçonnés d'avoir participé à la commission de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire;
3. Que la conditionnalité soit étudiée pour équilibrer la justice transitionnelle et les DDR;
4. Qu'il soit inclus l'aspect réparation dans toutes les négociations et les accords de paix en rapport avec les DDR;

Dans la conception et la mise en œuvre des programmes de DDR :

5. Qu'une coordination soit prévue en ce qui concerne l'enchaînement d'initiatives de DDR et de Justice transitionnelle aux fins d'atténuer la discorde entre la démobilisation et les poursuites ou les initiatives de recherche de la vérité pouvant intervenir au moment opportun;
6. Que les enfants associés aux forces et groupes armés soient traités conformément au droit international, avec des sanctions plus modérées et considérer leur situation à titre d'auteurs éventuels et de victimes de crimes;
7. Qu'il soit mis en œuvre des programmes de réparation au plus tôt au cours de la transition;
8. Qu'un équilibre soit établi entre les avantages consentis aux ex-combattants et les réparations allouées aux victimes
9. Que les ex-combattants soient encouragés à participer volontairement dans les initiatives de recherche de la vérité;
10. Que la dimension genre soit prise en compte dans la conception des initiatives de Justice transitionnelle et de DDR;
11. Que la coordination soit opérée entre les efforts de criblage institutionnel (vetting) et les DDR.

12. Eviter de faire de la justice transitionnelle un règlement des comptes des vainqueurs sur les vaincus.

Dans les stratégies et politiques d'information

13. Qu'il soit envisagé, au moment opportun, des échanges de données générales entre les processus de DDR et les mécanismes de recherche de la vérité;
14. Que les stratégies de sensibilisation en direction du public soient bien coordonnées pour assurer la diffusion d'une information juste et fiable;
15. Qu'il soit mis en place une stratégie de sensibilisation spécifique pour les femmes et enfants associés aux groupes et forces armées;

Dans les programmes spécifiques de réinsertion et de réconciliation :

16. Que les mesures de justice traditionnelle positive non contraires au droit en vigueur soient reconnues et respectées;
17. Qu'un accent soit mis sur la recherche des voies et moyens en vue de favoriser l'interrelation entre les mesures locales et les initiatives nationales de Justice transitionnelle;
18. Que les autorités locales soient impliquées, selon les contextes, dans les négociations concernant les DDR et la Justice transitionnelle;
19. Que la dimension genre soit prise en compte dans les programmes de réinsertion et de réconciliation;
20. Que des stratégies d'étude des initiatives soient élaborées et comprennent une justice réparatrice permettant aux ex-combattants d'avoir la possibilité de demander pardon et de réparer le préjudice causé aux victimes ou à la communauté;
21. Que les communautés locales soient impliquées dans les projets de réinsertion sociale et de développement communautaire qui constituent une base entre les ex-combattants démobilisés et les communautés d'accueil.

4. Groupe IV: Combattants sur sol étranger

Une volonté politique au niveau national est essentielle. Les gouvernements ne doivent pas tolérer la présence de CSE sur leur sol. Pour ce faire, il faudrait :

- a. Dresser un inventaire continentale de la présence et de l'implantation des CSE ;
- b. Dresser un inventaire des pays qui soutiennent ou accueillent volontairement les CSE ;
- c. Etablir un répertoire des acteurs qui s'occupent des CSE ainsi que des expériences acquises en vue de faciliter la mise en place d'un réseau des praticiens de DDR ;

Les Gouvernements sont tenus au strict respect des instruments juridiques régionaux et continentaux. Les Accords de paix existants qui traitent des questions en rapport avec les combattants en terre étrangère en Afrique doivent être pleinement mis en œuvre. Il

s'agit notamment de l'Accords de Cessez le feu de Lusaka 1999, l'Accord de paix Pretoria 2002 et plus récemment le Pacte sur la Paix et la Sécurité dans la Conférence Internationale des pays des Grand Lacs, ainsi que les différentes décisions de la Tripartite plus un. Il s'impose à cet égard :

- a. Mise en place et renforcement des mécanismes régionaux ou sous régionaux de coopération et de surveillance en ce qui concerne la mise en œuvre des Accords de Paix devraient être renforcé, comme le conseil de la paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA).
- b. Les pays développés dans lesquels se sont réfugiés les leaderships des CSE doivent eux aussi, être tenus aux mêmes obligations de respect desdits instruments.
- c. La définition d'une politique dans le domaine de la Justice transitionnelle transfrontalière et le renforcement des capacités des pays qui sont affectés par le CSE.

Des stratégies alternatives au désarmement et au rapatriement des combattants doivent être considérées ainsi :

- a. Les Gouvernements, les organismes régionaux, l'UA et le Conseil de Sécurité des Nations Unies doivent considérer tous les moyens nécessaires en cas de menace à la sécurité nationale des états. Dans de telles circonstances, les opérations de force doivent être menées dans le respect des normes et standards internationaux en matière de droits de l'homme et la protection des civiles ;
- b. Les Gouvernements devraient se doter d'une structure de défense et de sécurité efficace, adéquatement équipée et disposant de moyens de dissuasion et désarmement des CSE ;
- c. La communauté internationale devrait prendre en compte l'impact de l'embargo sur les armes et la capacité des Gouvernements à assurer la sécurité effective de leurs frontières et la protection de leur population ;
- d. La réinstallation des CSE démobilisés doit être considérée dans les pays hôtes ou pays tiers, pourvu qu'il y ait des accords entre lesdits pays et que les CSE n'aient pas à répondre de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Les Gouvernements des pays qui hébergent les CSE devraient, en collaboration avec les pays d'origine, développer des stratégies pour le désarmement, le rapatriement et la réinstallation de ceux-ci.

- i. Les pays hôtes doivent développer un mécanisme adéquat pour faciliter le désarmement et rapatriement des CSE. Les pays d'origine doivent développer des mécanismes de DDR ;
- ii. A cet effet, les CSE doivent recevoir toute l'information nécessaire à leur retour.

Questions Transversales reprises comme recommandations :

- L'éradication de l'exploitation des richesses par cette catégorie des personnes.
- Analyser et traiter les causes profondes des conflits au niveau économique, politique, culturel et social pour assurer la durabilité des processus de paix. C'est un processus à long-terme nécessitant des appuis importants au niveau national et international. Pour ce faire, il est recommandé des négociations directes entre états concernés.
- Il faut tenir en compte des aspects liés à la dimension VIH/SIDA dans les programmes DDR.

- Il faudrait renforcer des systèmes régionaux de détection des armes légères.
- Il faudrait renforcer des systèmes de surveillance accrue de l'exploitation illégale des ressources qui pourrait être utilisées pour financer les CSEs.
- Les programmes de réformes des systèmes sécuritaires devraient être renforcés pour faire face aux menaces sécuritaires. Dans ce contexte, les forces sécuritaires devraient être adéquates.
- Favoriser l'intégration des familles des combattants dans le programme de réinsertion.
- Dans le respect des droits internationaux, les combattants sur sol étranger qui choisissent de s'intégrer dans leur pays d'asile devraient recevoir un traitement particulier.

108. Le groupe suggère vivement qu'un comité de suivi soit mis en place et que les recommandations ci-dessus soient partagées avec des organisations régionales africaines.

VIII. Cérémonie de clôture

1. Allocutions de clôture

109. La séance de clôture de la conférence a été présidée par le Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur et Décentralisation, représentant le chef de l'Etat.

110. Quatre allocutions ont été prononcées à cette occasion successivement par le représentant du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, par le représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, par un représentant des participants et par le Ministre d'Etat représentant du Chef de l'Etat.

1. Le représentant du Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique a adressé une série des remerciements au Gouvernement et le peuple Congolais pour l'accueil, à l'Ambassadeur Swing et le personnel MONUC pour l'appui, aux Gouvernements Belge et Suédois qui ont co-financé la conférence, aux participants à la conférence, à la CONADER et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la conférence. Il a dit notamment : Nous avons atteint notre objectif, celui de mettre en place un cadre et un environnement pour permettre aux praticiens africains de partager leurs expériences. Les conclusions sont claires, il reste à les mettre en pratique.
2. Le représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, l'Ambassadeur Swing a, au nom de Monsieur Ban Ki-moon, remercié le gouvernement et le peuple congolais qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette conférence. Il a souligné que la deuxième conférence internationale sur le DDR et la stabilité en Afrique a été un succès compte tenu de la qualité des participants, de la qualité des communications et des recommandations, aussi, de la qualité de l'organisation. Les recommandations seront bénéfiques à tous les pays représentés ici afin qu'une paix durable s'installe en Afrique et au Congo Kinshasa.
3. La représentante des participants a remercié les Nations Unies et les autres partenaires pour avoir permis aux praticiens africains du DDR de se rencontrer à travers l'organisation de cette conférence.

Elle a remercié également la République Démocratique du Congo pour l'accueil réservé aux participants à la conférence, de même que les organisateurs. Elle a souligné que le DDR exige que les praticiens africains et étrangers mettent en commun leurs expériences, avant d'exprimer son espoir de voir les recommandations émises bénéficier d'un suivi et d'une mise en pratique.

4. Le Ministre d'Etat Denis Kalume a, au nom du Président de la République, remercié le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon pour l'attention appuyée qu'il a porté aux travaux de la conférence. Il a remercié également l'ensemble du système des Nations Unies, de même que les gouvernements des pays donateurs. Le ministre d'Etat a souligné que la mise en œuvre des programmes DDR est un facteur essentiel pour la stabilité des nos pays qui sortent des conflits. Elle permet de créer les conditions d'émergence d'une paix durable. C'est pourquoi il est important de multiplier les initiatives africaines dans ce domaine. L'appropriation et le renforcement des capacités nationales doivent donc faire partie intégrante de la mise en œuvre du processus, car cela en est une condition sine qua non. Le ministre d'Etat a terminé en exhortant les pays amis, les pays donateurs, les organisations internationales et régionales, les organisations non gouvernementales, de continuer à s'impliquer, car nos pays auront toujours besoin de leur précieux concours afin d'appuyer nos efforts dans la recherche inlassable de la paix, de la stabilité et de la dignité pour nos populations respectives.

2. Conclusions et recommandations

- (1) Tout d'effort d'approche de conflit courant doit intégrer le DDR avec le cessez le feu et les traités de paix. Pareille considération normalement conduit à un bon échelonnement et à l'impact du DDR avec les dimensions relatives de SSR. Dans ce sens, il est nécessaire que les gouvernements et les parties impliquées dans le processus de paix montrent le même engagement vis-à-vis de la Réforme du système de sécurité comme cela est fait avec le DDR.

Aucune expérience, parmi les études des cas examinés n'a fait de progrès significatif sans engagement politique. En conséquence, une recommandation importante est d'argumenter en faveur de la volonté politique de toutes les parties impliquées dans le DDR. Nous avons argumenté pour les factions armées d'abandonner les petites tendances et adopter un caractère national dans le processus DDR si cela est une étape vers la paix durable ; la sécurité et la stabilité.

- (2) Les succès considérables de DDR ont été réalisés en Afrique sur la côte du continent. Cette zone géographique comprend la région des Grands Lacs. Cependant, malgré ces succès, il y a une place considérable pour l'amélioration particulièrement en termes de réinsertion des ex-combattants dans la société civile. L'efficacité de beaucoup de programmes DDR tend à être déterminée par la façon dont les ressources budgétaires sont utilisées/gérées de manière périodique.

Comme résultat, nous recommandons que dans le futur, le monitoring et évaluation des programmes DDR en Afrique deviennent une composante distincte du post conflit et des mécanismes de reconstruction.

- (3) La réinsertion économique est souvent la clé du succès d'autres dimensions de la Réintégration. En majorité des cas en Afrique, les programmes de réinsertion économique

n'ont pas suffisamment pris en considération la dynamique et les initiatives de l'économie locale.

En conséquence, nous recommandons la recherche plus détaillée, holistique et analytique des économies locales soit entreprise avant l'élaboration et l'exécution des programmes de réinsertion.

- (4) Sur le plan historique, les combattants sur sol étranger ont été une source majeure d'instabilité. Dans les conflits caractérisant la région de Grands Lacs, ceux-ci ont été remarquables et exigent une attention particulière.

En d'autres termes, aucun processus DDR visé ne semble réussir aux événements dans un pays contre le contexte des frontières et des liens indigènes avec les groupes comme nous l'avons vu dans les domaines de l'union de la Rivière Mano aussi bien de la Région des Grands Lacs.

En conséquence, il est impérieux que les Programmes DDR qui se focalisent sur les combattants sur sol étranger reçoivent une attention prioritaire et si nécessaire, exigent les ressources additionnelles. Les personnes civiles déplacées et les réfugiés devraient être séparés de combattants armés dans la protection au centre de regroupement.

- (5) En 2005, la Conférence de Sierra Leone a reconnu qu'il fallait combler le vide qui existait entre la tenue des élections et le retrait des opérations de maintien de la paix dans les pays post conflits par la mise en place de programmes DDR. La Conférence soulignait la position du Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique dans la mobilisation des efforts et l'engagement des agences des Nations Unies pour soutenir le DDR en Afrique. La Conférence de Kinshasa souligne plutôt le progrès qui pourrait être fait en amenant une paix et une stabilité dans la Corne de l'Afrique.

En conséquence, les participants ont réaffirmé le besoin d'améliorer et de maintenir le dialogue entre praticiens africains du DDR et ont recommandé la tenue d'une troisième conférence internationale sous l'initiative d'OSAA en l'an 2009. Les date et lieu de la conférence devraient être choisis dans les meilleurs délais. La candidature du Liberia comme hôte de cet événement a été bien accueillie et un encouragement a également été adressé aux pays de la Corne et du Sud de l'Afrique.

- (6) Si celle-ci devient une caractéristique plus ou moins permanente de la manière dont on veut répondre aux conflits sur le continent africain, alors nous avons besoin d'une initiative de recherche engagée et des institutions qui ont la capacité de consacrer le temps et les efforts sur le DDR et toutes ses diverses implications en vue d'orienter la politique et la pratique.

En ce moment, il y a une approche ad hoc à ce sujet qui mérite la création d'une équipe dévoué de chercheurs spécialisés pour consacrer le temps et l'effort sur beaucoup de défis et dynamiques des leçons apprises aux nouvelles caractéristiques autour de la justice transitionnelle et le lien entre le DDR et SSR

- (7) Compte tenu du fait que le processus DDR implique les dimensions ayant trait aux secteurs politique et diplomatique, il a été recommandé que les aspects liés à ces secteurs soient orientés vers d'autres forums qui traitent ces questions. Il sera avantageux d'utiliser ces forums comme la plupart ont lieu dans la région aux niveaux ministériels.

- (8) L'appropriation nationale : Il est recommandé que les gouvernements africains travaillent vers la responsabilité nationale sur le processus DDR. Ceci comprend l'engagement politique, l'allocation des ressources nécessaires aussi bien que l'implication dans le processus des activités de paix et de réconciliation qui soulèvent l'origine de causes des conflits.

Les gouvernements africains devraient également impliquer les secteurs privés dans leurs efforts d'élaboration des programmes durables. Un autre aspect de l'engagement a trait à donner le plein pouvoir aux institutions traditionnelles et locales de traiter les problèmes / sujets de réconciliation.

- (9) La conférence recommande que les sujets relatifs aux problèmes de violence et d'abus sexuel des femmes et des enfants soient sérieusement traités. Dans cette optique, il est recommandé que les auteurs de ces atrocités soient punis conformément à la loi et au règlement existants en vigueur, notamment le 'IDDRS', les Principes et Engagements de Paris, et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité. Il est particulièrement nécessaire d'assurer le financement de programmes DDR informels adaptés aux femmes et aux enfants à la fois avant, pendant et après les processus formels tout en reconnaissant l'influence des processus formels DDR sur les programmes de protection de l'enfant, protection de la femme et promotion de l'égalité des genres.

- (10) La conférence recommande que les progrès vers les recommandations soient suivis par un comité de manière à évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations par les pays et les partenaires. En conséquence, les participants sont tombés d'accord sur l'importance de l'appropriation africaine des programmes DDR ainsi que l'implémentation effective des recommandations de la conférence aux niveaux nationaux respectifs.

- (11) Concernant l'efficacité des programmes DDR, les participants ont conclu que l'efficacité est fonction de la manière dont les ressources budgétisées sont déboursées à temps. Par voie de conséquence, ils recommandent que dans l'avenir la surveillance et l'évaluation des programmes DDR en Afrique deviennent une composante distincte des mécanismes post-conflit et de reconstruction.

ANNEXE I : PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Mardi 12 Juin 2007

CEREMONIE D'OUVERTURE

***Maître de Cérémonie:* Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (AECI)**

Gouvernement de la RDC (Protocole d'Etat)

- 8:30** Arrivée et installation des participants dans la salle de conférence
- 9:00 – 9:30** *Message d'ouverture*
M. William L. Swing,
Représentant Spécial du Secrétaire Général en RDC
Au nom du Secrétaire General des Nations Unies
- Message de Bienvenue*
S.E. M. Johann Swinnen,
Ambassadeur du Royaume de Belgique en RDC
Au nom du Ministre Belge de la Coopération pour le Développement.
- Discours d'ouverture/ Message Solennel*
S.E. M. Antipas Mbusa Nyamwisi,
Ministre d'Etat en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Au nom du Président de la République Démocratique du Congo.
- 9:30 – 9:45** *Pause*

SESSION PLENIERE 1

“Aperçu sur le DDR et la Stabilité en Afrique”

***Co-présidents:* Le Ministre d'Etat AECI et l'ONU**

- 9:45 – 10:45** *Présentation* d'un Aperçu sur les programmes de DDR et les pratiques courantes en Afrique. (15 min)
- Présentation* sur le thème: “Leçons à tirer de l'application des Programmes MDRP⁴ dans la Région des Grands Lacs”, par un Représentant de la Banque Mondiale. (15 min)
- Présentation* sur le thème: “Appui du Système des Nation Unies aux Programmes de DDR en Afrique”, par un Représentant du (DPKO⁵ / PNUD⁶) / IDDRS⁷ (15 min)
- 10:45 – 11:00** *Pause café*

⁴ Programme Multi-pays de Démobilisation et Réintégration (MDRP)

⁵ Département des Nations Unies pour les Opérations de Maintien de la Paix (DPKO)

⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

⁷ Normes Intégrées de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (IDDRS)

SESSION PLENIERE 2

“Echanges d’expériences spécifiques des pays en situation de DDR”

Co-présidents: Le Ministre d’Etat IDS⁸ et l’ONU

- 11:00 – 12:30** *Présentations des situations vécues dans les pays en situation de DDR: (15 min chacune)*
- 1. RDC** par M. Daniel Kawata, Coordonateur National de la CONADER
 - 2. Angola** par M. Domingos Dacosta, Directeur Général Adjoint d’IRSEM
 - 3. Libéria** par M. Robert Karloh, Directeur Exécutif Adjoint du NCDDRR
 - 4. Sierra Léone** par Mme. Watta Kamanda, Directrice au Bureau de Sécurité Nationale
 - 5. Ouganda** par l’Hon. Aston Kajara, Ministre d’Etat auprès du Premier Ministre
- 12:30 – 14:00** *Déjeuner*
- 14:00 – 16:00** *Débats Généraux*
- 16:00 – 16:15** *Pause café*

SESSION PLENIERE 3

“Partenariat Public-Privé dans les processus de Réintégration”

Co-présidents: Le Président National de la FEC (Fédération des Entreprises du Congo) et OIT⁹ / UNFIP¹⁰

- 16:15 – 17:30** *Remarques d’ouverture*
de M. Albert Yuma Mulimbi, Président National de la FEC
- Présentation*
Mme. Charlotte Watson, Senior Programme Officer, International Alert.
- Présentation*
M. Ross Mountain, Représentant Résident du PNUD /
Coordonateur du Système des Nations Unies en RDC
- Débats Généraux*
- 18:30 – 20:00** *Réception*
Offerte par le Gouvernement de la RDC

Mercredi 13 Juin 2007¹¹

SESSION PLENIERE 4

“Questions cruciales dans les Programmes de DDR en Afrique”

Co-présidents: Le Ministre d’Etat IDS et l’ONU

⁸ Ministère de l’Intérieur, de la Décentralisation et de la Sécurité

⁹ Organisation Internationale du Travail (OIT)

¹⁰ Fonds des Nations Unies pour les Partenariats Internationaux (UNFIP)

¹¹ Thé/café disponible à l’extérieur des salles de conférence

9:00 – 10:30

Présentation sur les événements clés:

1. *Lien entre le DDR et le SSR* par M. Alan Bryden du Centre de Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève (DCAF).
2. *Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés* par Mme Sylvie Bodineau.
3. *Le DDR et la Justice Transitionnelle* par le Centre International pour la Justice Transitionnelle par M. Alpha Fall (ICTJ)
4. *Les Combattants sur sol étranger* par M. Hans Romkema.

Débats Généraux

GROUPES DE TRAVAIL

10:30 – 12:30

Introduction par le Président de la séance et Débat Général

1. Le Lien entre le DDR et le SSR
Président de séance: DPKO/PNUD
Rapporteur:
2. Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés (EAFGA)
Co-président de séance: UNICEF/ORSSG-CAC¹²
Rapporteur:
3. Le DDR et la Justice Transitionnelle
Co-président de séance: OHCHR¹³ / DPA¹⁴
Rapporteur:
4. Les Combattants sur sol étranger
Co-président de séance: MDRP / UNHCR¹⁵
Rapporteur:

12:30 – 13:30

Déjeuner

13:30 – 14:30

Film Documentaire: “Buying Time for Peace”

Suivi de Questions-Réponses

*Président de séance: Mr. Jean-Michel Happi,
Représentant Résident de la BM RDC*

*Exposé: Mr. Bruno Donat, Professionnel de Communications, MDRP
et producteur du film.*

GROUPES DE TRAVAIL (Suite)

14:30 – 17:30

Suite des Débats et Préparation des Conclusions et Recommandations

¹² Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés (ORSSG-CAC)

¹³ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (OHCHR)

¹⁴ Département des Nations Unies pour les Affaires Politiques (DPA)

¹⁵ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

Jeudi 14 Juin 2007

SESSION PLENIERE 5

“Présentation des Conclusions des Sessions de Groupe”

Co-présidents: Le Ministre d’Etat AECI et l’ONU

- 9:30 – 10:30** *Présentation des Conclusions des Sessions de groupe par les rapporteurs respectifs :*
- 1. Le lien entre le DDR et le SSR**
 - 2. Enfants et femmes associés aux forces et groupes armés (EAFGA)**
 - 3. Le DDR et la Justice Transitionnelle**
 - 4. Les Combattants sur sol étranger**
- 10:30 – 10:45** *Pause café*
- 10:45 – 12:30** *Commentaires Généraux et Débat*
- 12:30 – 14:00** *Déjeuner*

SESSION DE CLOTURE

Co-présidents: Le Ministre d’Etat AECI et l’ONU

- 14:00 – 15:00** *Adoption des Conclusions and Recommandations*
- Message de clôture*
S.E. M. Denis Kalume, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants
au nom de S.E. Le Président de la République Démocratique du Congo
- Message de clôture*
M. William Swing, RSSG en RDC au nom du Secrétaire Général
- Message de clôture*
M. Patrick Hayford, Représentant de OSAA
- Message de clôture*
Mme. Rose Kayumba, Chef du TECH Team – Association Ndabaga
au nom des participants de la Conférence
- 15:00 – 15:45** *Evènement culturel*

16:30 **CONFERENCE DE PRESSE**

- 18:30 – 20:00** *Réception*
Offerte par le Gouvernement de la RDC

ANNEXE II : LISTES DES PARTICIPANTS

N°	PAYS	PARTICIPANTS	POSITION	e-mail
1	ANGOLA	Domingos COSTA	Directeur General Adjoint	Domingos75@yahoo.fr
		Lucas JOAO	ADRP/IRSEM management	lukass@hotmail.com
		Alberto L. MARIO	Directeur des études et reg.	mariolismar@listmail.com
2	BURUNDI	SHIRAKUMUTIMA	Directeur of Pacification	Shisa04@yahoo.fr
		MFURANZIMA	Journaliste Tech Comm du Civil	mfurunzima@yahoo.fr
		Charles MUVIRA	-	
		NYONZIMA	-	
		BARANGIRA Alphonse	-	barafoms@yahoo.fr
3	RCA	GAMBI Antoine	Conseiller du Président	gambiantoine@yahoo.fr
		Etienne M'PECO	Coordonnateur Adjoint	mpecoetienne@yahoo.fr
4	TCHAD	Hélène LAMBATIN	Présidente	
		Abdoulaye YOUNOUS	Directeur des Ress. Humain.	Ebenezer45@yahoo.fr
5	ETHIOPIE	AYAN HASHI	Chef du Depart. Des Affair. Eq.	
		Daniel TOLID	Educateur-Administrateur-	
6	LIBERIA	Kaine RUFUS	Ministre Délégué du Planning	
		KARITH Robert	Directeur Exécutif Adjoint	Mantive2002@yahoo.fr
		Domingos COSTA	Directeur General Adjoint	Domingos75@yahoo.fr
7	MOZAMBIQUE	Mario JORGE	Chef Dept. Relations Internat.	teingry@yahoo.com
		A.Gaspar COSTA	Lecturer, Directeur Adjoint	gaspar04@yahoo.com
		Antonio MUTATELA		mutateladoc@inec

8	NAMIBIE	SHANIKA Théophile	Public servant	theokandja@yahoo.co.uk
		TSHIWALO SEFANYA	Public servant	
9	Rep. du CONGO	KONE Ibrahima	Control Interne	Kone.ibrahim.a.01
		Michele NGAKALA	Haute Commission Réintégration	furunzima@yahoo.fr
		Antoinette KEBI	Coordonateur Prevent des conflits	
		Anatole BANSIMBA	Coordonateur ex soldat	
		Arnold NDOUMBE	Auditeur interne	ndoumbalo@yahoo.fr
		KAYA Grégoire		
10	SOUDAN	N. MASIWA	Chef Adjoint UNDDRU	
		A.M. MONYTOC	Chairman	
11	RWANDA	Alex NGARAMBE	Directeur Operations et marketing	
		MUNYURANGABO D.	Commissaire	munyuradake@yahoo.fr
		R. KAYUMBA	Chef de la Tech team	rosekayumba@yahoo.fr
12	SIERRA LEONE	Watta KAMANDA	Directeur Agence intern et minis.	kamanda@yahoo.co.uk
		Morie KABO	Bureau Société Civile	sidizahabi@und.p.org
		J. KPOSOWAH	Revolutionary u. front	
13	TANZANIE	Modest MWAUZI	Senior superintendent of policy	
		Ali Abdi RAHMAN	Consultant Ministère de l'Inter.	printlordgg@hotmail.co

14	SOMALIE	ZAHADI SIDI	Suite of law and security	m sidizahabi@ind indp.org
15		ZIMBABWE	MOYO SIBUSISO	Brigadier général sbmoyo@hotmail.com
16	OUGANDA	Aston KAJARA	Ministre	
		Michael W. LOKAWVA	Assistant Spécial du Président	lokawvamichael@hotmail.com
		Margaret A. ALEPER	Membre du parlement	
		Martin ODWEDO	Secrétaire General	

		F.WADUWA	Principal Assistant secretary	flaviawaduwa@yahoo.com uk
		S. Moses KAYEMBA	Chef Operating et Trg	kayembast@yahoo.com
		P. Kermit ONEGA	Chairman	
18	BELGIQUE	Col Fabien MOTMANS	Responsable des relations bilatérales	
		Col Philippe DOHET	Responsable de la politique de défense	
		Maj Junior de FABRICKERS	Expert SSR/DDR FAFTDC	
19	CHINE	M. Martinelli	Senior Research Fellow	
		J.SWINNEN	Ambassade en RDC	
		Zexian WU	Ambassade en RDC	
		Yang YANG	Attache Ministere Aff. Etr.	
20	REP. TCHEQUE	Feb FILIPENSKY	Ambassadeur en RDC	
21	GRECE	Ionnis CHRISTOFILES	Ambassadeur RDC	
22	JAPON	Toshinori Yanagiva Mitsuaki MIZUNO	Ambassadeur Premier Secrétaire	
23	LUXEMBOURG	Christian MULLER	secrétaire Légation Afrique	
24	PORTUGAL	Ronaldo CASTANIERA	Civil servant, ministère	
25	SLOVAQUIE	Igor HADDUESE	Ambassadeur, Ambassade au Nigeria	
26	SUEDE	Magnus CARQUIST	Conseiller, Ambassade DRC	
27	ROYAUME UNI	Patrick MERIENNE	Conseiller pour les conflits	

LISTE DES PARTICIPANTS NATIONAUX

N°	PAYS	PARTICIPANTS	POSITION	e-mail
		NZEKANI ZENA	SMI	Nzekanizena@yahoo.fr
		KAYEMBE THIERRY	GTZ/KIN	Thierry.kayembe@gtz.de

1	RDC	SHIMBA MWEMA	CONADER	estershimba@yahoo.fr
		MUHINDO DAVID	CONADER	Davidmuhindo@yahoo.fr
		AHUKWE FULGENCE	SMI	Ahukwefulgence@yahoo.fr
		MBATA EVELYNE	CONADER	evelynenembala@yahoo.fr
		MWANZA PHILIFE KWASUNDWE TANGA	Ambassade CANADA SMI	024399 81 67772
		MASENGO MUSAMBWA	FEC	ghismasengo@yahoo.fr
		FALLU SELUA	CONSEILLERE	seluaf@yahoo.fr
		DITEND GREVISSE	CONADER	grevissed@yahoo.fr
		MASHINI JEAN CIAU		
		GATHOLI BOBO		gathonanu@yahoo.fr
		EVARISTE SOMO	COLONEL	evasomk@yahoo.fr
		LUKWEBO DEOGRATIAS	CIDDR	deolukwebo@yahoo.fr
		MUKAZ MARC	DDR FARDC	mukazmarc@yahoo.fr
		MOLONDO BENOIT		
		DANIEL KAWATA		
		LUYAMBA		
KAMBALE PILI PILI				

		MARCEL TOTE		
		ROGER NKAMBU		
		NGOYI SENDWE ROSE MUTOMBO		
		KANKIENZA		
		SHAKEMBO		
		MBIATO KONZOLI		

LISTE DES OBSERVATEURS NATIONAUX

N°	PAYS	PARTICIPANTS	POSITION	e-mail
1	RDC	KASEREKA KATALIKO	Conseiller	
		DESIRE NKOY	Chercheur Associé	
		DEMOKOLO NAGENECO	Combattant Démobilisé	
		OWANGA BENDERA	Combattant Démobilisé	
		KIHUYA KALUMBA	Combattant Démobilisé	
		MULIMBI NYEMBO		
		NKUMU MBANGAN	Cadre à la DGM	
		MBILAMBANGU Anne Marie	Conseiller	
		TAMBWE MAURICE	Conseiller	
		KAMBALE MALUMBA	Expert au SMI	

LIST DES PARTICIPANTS

(ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES ET ONGS)

N°	ORGANISATION	PARTICIPANTS	POSITION	e-mail
1	AfDB	James WAHOME		
2	CAPPS	DAPO OYEWOLE	Directeur Exécutif	
3	CICS	Owen GREENE	Directeur	
4	EUROP.UNION	Thierry VIRCOULON	Project Officer	
5	IOM	Bob RODRIGUS		
6	EURSEC			
7	ISS	-		
8	INTER ALERT	Guy LAMB	Programme Head	Murakami.yasuhito@jiva.go.jp
9	JICA	Yasuhito MURAKAMI	Conseiller de Formulation de Projet	
10	SAFERIWO			
11	BANQUE MONDIALE	Jean Michel HAPPI		
	BANQUE MONDIALE/MDR P	Gregory Gomo ALEX		
		Harald HINKEL Ingo WIEDERHOFER		
		Bruno DONAT		
12	EURAC	Kris BERWOUTS	Directeur	
13	UN HABITAT	Alioune BADIANE Joseph GUIEBO Jean BAKOLE Lancelot LAKE Prof Corneille KANANE	Directeur, Bureau Régional pour l'Afrique et les Etats Arabes Senior Human Settlement Conseiller Haut Conseiller UN-HABITAT Office in Brussels Conseiller Technique en chef, Liberia DDRR Programme Habitat Programme Manager, HPM Kinshasa, DRC	
14	DESA	Oleg SEREZHIN	Soc. Aff. Off	
15	BONUCA	Lamine CISSE	SRSB BONUCA	

		Keita MAMOUTOU		
16	DPI	Ernest HARSCH	Editeur	
17	DPKO	Simon YAZGI		
18	UNESCO	Paul GOMIS		
19	UNFPA	Siti Batoul OUSSEIN		
20	UNICEF	Stephen BLIGHT Rebecca SYMINGTON	Expert Expert	
21	UNIFEM	Hodan ADDOU		

22 PNUD	Ross MOUTAIN		
	Babacar CISSE		
	Gustavo GONZALEZ		
	Augustavo ANGELUCCI		
	Judith SUMINWA Caroline SCHAEFER		
	Luc LAFRENIERE		
	Hanna MALTI		
23 RDC/ONU	Zenon MUKONGO	Mission Permanente	
24 OSAA	Patrick HAYFORD		
	Mieko IKEGAME		
	Francesc CLARET		
25 MONUC	William Lacy SWING		
	Renner ONANA		
26 CONSULTANTS	Hans ROMKEMA		
	Alan BRYDEN		

		Alpha FALL	
		Martin RUPIYA	
		Sylvie BODINEAU	
		Roger KIBASOMBA	
	UNION AFRIACAINE	Col Blaise M.M. NIKIEMA	Conseiller Militaire
	Institut Panafricain d'Education au Développement	Amadou Hamady DIOP	Secrétaire Exécutif

**ANNEXE III : Message d'ouverture de M. William Swing,
RSSG en RDC au nom du Secrétaire Général des Nations Unies**

Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo

Honorables députés et sénateurs

Messieurs les Ministres

Messieurs les membres du Corps diplomatiques

Distingués délégués et participants

Mesdames et messieurs

Au nom du Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Ban Ki-moon qui m'a fait l'honneur de le représenter à cette Conférence, je tiens particulièrement à remercier le Président de la République, son Excellence Joseph Kabila Kabange pour avoir accepté de rehausser de sa présence cette cérémonie d'ouverture.

J'exprime aussi mon appréciation au Gouvernement et au peuple congolais pour les efforts accomplis pour mettre à la disposition des participants ses infrastructures afin de leur favoriser un séjour agréable à Kinshasa. L'accueil de ce matin montre que la traditionnelle hospitalité congolaise s'affirmera dans ce rendez-vous du donner et du recevoir et renforcera les liens de fraternité entre tous les participants. Au nom des Nations Unies, permettez, Excellence Monsieur le Président, d'exprimer une fois de plus ma profonde gratitude.

Je profite aussi de cette occasion pour transmettre mes remerciements au Royaume de Belgique et au Royaume de Suède comme principaux bailleurs de fond de cette conférence. Ces remerciements s'étendent aussi à tous ceux qui par leur engagement ont rendu possible cet évènement notamment les agences des Nations Unies avec une mention particulière à l'unité MDRP de la Banque Mondiale pour le soutien qu'elle a apporté au Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique dans la préparation de cette conférence.

C'est un immense honneur que de voir la RDC et Kinshasa accueillir une conférence de cette importance. Il y a quelques mois, du 26 au 28 février exactement, ce sont les parlementaires de la sous région qui se sont réunis à Kinshasa dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité et la Démocratie dans la Région des Grands Lacs. Aujourd'hui, ce sont les responsables des programmes nationaux de DDR, les experts des

organisations internationales et sous-régionales qui se retrouvent dans votre capitale pour débattre du DDR et la stabilité en Afrique.

Comme vous le savez, la paix et la stabilité de l'Afrique sont une priorité pour le Secrétaire Général des Nations Unies qui l'a rappelé pendant sa visite en RDC en janvier 2007 et lors du message du 25 mai 2007 à l'occasion de la journée de l'Afrique. Le Secrétaire Général de l'ONU s'est engagé fermement à ce que l'ONU se fasse le partenaire de l'Afrique (1) en instaurant la paix là où la guerre sévit, (2) en apportant la prospérité à où la pauvreté règne, et (3) en faisant renaître l'espoir là où l'on désespère. Il s'est en outre félicité des progrès qui ont été accomplis sur la voie de la consolidation de la paix en Afrique dont les élections démocratiques historiques tenues en RDC en sont un brillant exemple. Il a enfin ajouté que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour régler les conflits qui déchirent le continent; ce faisant, nous devons exploiter au mieux tous les mécanismes africains de promotion de la paix et de la sécurité.

Excellences

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où les violents conflits en Sierra Leone, au Libéria, en Guinée Bissau, au Burundi, en Angola et en RDC sont terminés. Au Soudan, l'Accord de paix global actuellement mis en œuvre avec le soutien de l'ONU a permis de mettre fin à des décades de guerre civile. Alors que les problèmes persistent en Somalie, au Darfour et à l'Est de la RDC, les développements positifs concernant la paix et la sécurité en Afrique sont le résultat d'efforts courageux et constants des africains. En même temps, la communauté internationale porte désormais une attention particulière à reconstruction post-conflit dont la réussite est essentielle pour la consolidation de la paix et de la sécurité.

Reconnaissant l'importance et la centralité du DDR pour la réussite de la reconstruction post-conflit, particulièrement en Afrique, les Nations Unies accordent de plus en plus d'attention à la mise en œuvre de DDR en essayant de soutenir les initiatives et les activités liés à ces programmes à travers une approche beaucoup plus coordonnée et efficace. En effet, l'un des six principaux organes de l'ONU, le Conseil de sécurité dont nous attendons une visite en RDC dans les prochains jours, a tenu une session spéciale sur les questions liées à la réforme du secteur de la Sécurité dans les situations post-conflit. Dans ses conclusions, le

Conseil a notamment souligné l'importance de la conduite du DDR pour l'instauration et la consolidation de la paix

Désarmer et démobiliser les combattants sont des activités qui interpellent les Gouvernements et les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour trois raisons : (1) elles permettent de récupérer des armes qui ont été entre les mains des combattants ; (2) de pacifier les régions ; et (3) de favoriser un retour des populations civiles dans les communautés. Cependant, il ne faut pas oublier l'importance de la réinsertion socio-économique des combattants. Cela est l'élément fondamental qui favorise la durabilité du processus de paix et de consolidation de la stabilité. Les combattants jeunes pour la plupart méritent d'être encadrés dans des projets de réinsertion qui les rendent autonomes et utiles pour la société.

Avant d'aborder le thème de cette deuxième conférence, j'aimerais faire un bref historique. La première conférence a été organisée en Sierra Leone du 21 au 23 juin 2005. Cette réunion avait pour objectif le partage des expériences et des bonnes pratiques qui assurent la mise en œuvre efficace des programmes DDR en Afrique et conduisent à la restauration définitive de la paix. A Freetown, les voix africaines se sont faites entendre sur les questions de DDR et de stabilité et les participants à la Conférence ont adopté une dizaine de recommandations qui restent encore d'actualité. Je ne cite que quatre parmi elles :

1- l'appropriation nationale des programmes DDR afin d'en garantir véritablement le succès. A cet égard, des efforts doivent être faits pour assister réellement les partenaires nationaux notamment le gouvernement, la société civile et les factions en conflit à travers une assistance technique et un renforcement des capacités nationales.

2- L'importance de la réinsertion des combattants. Effectivement c'est toujours le «R » dans le DDR qui le plus faible et le plus négligé. Les programmes de DDR doivent donc être accompagnés par des efforts parallèles de réinsertion et de réhabilitation des populations affectées par la guerre, spécialement dans le contexte des communautés locales.

3- Les groupes spéciaux associés avec les factions combattantes particulièrement les femmes, les enfants et les blessés de guerre doivent bénéficier des mesures protectrices tout au long des étapes de la formulation et de la planification des programmes DDR.

4 L'assistance de la communauté internationale est primordiale. En effet, la communauté internationale doit travailler en étroite collaboration avec les partenaires nationaux du DDR. Elle doit bien se coordonner et faire en sorte que ses mécanismes de financement des programmes soient flexibles et opportuns.

Cette deuxième conférence dont le thème est : « le DDR et la stabilité en Afrique » devrait nous aider à continuer le dialogue amorcé en Sierra Léone et renforcer la dynamique panafricaine de partage d'expériences et de visions. L'objectif général de la Conférence étant d'améliorer l'efficacité des programmes DDR en Afrique, la Conférence entend donc (1) renforcer les capacités des acteurs et experts africains en matière de DDR ; (2) partager les idées novatrices, (3) transmettre ces perspectives aux Nations Unies et aux autres partenaires internationaux ; (4) permettre aux praticiens et partenaires africains de mettre en exergue les progrès accomplis afin d'améliorer davantage ces programmes pour qu'ils contribuent à la stabilité de l'Afrique.

Dans cette perspective, la dimension panafricaine de cette conférence va singulariser l'expérience de la RDC. En effet, cette conférence se déroule au moment où le Programme National de DDR et le Programme Stratégique National d'Intégration des Forces Armées sont à la croisée des chemins avec un accroissement sensible des risques sécuritaires dû à des causes factuelles et immédiates telles que la présence des groupes armés locaux en Ituri, dans les Kivus et au Katanga, l'existence des groupes armés étrangers à l'Est de la RDC, la cohabitation entre brigades brassées et non brassées. Il serait donc souhaitable que l'expérience de la RDC soit mise sur la table afin que les autres pays puissent s'en inspirer. Les quatre questions spécifiques servant de fil conducteur à cette conférence nous offrent cette opportunité : les combattants en sol étranger, le DDR et la justice transitionnelle, la problématique des enfants associés aux forces et groupes armés et femmes combattantes, le lien entre le DDR et la réforme du secteur de la sécurité sont tous des sujets qui concernent la RDC.

Les réponses et les recommandations qui seront formulées par les participants permettront d'attirer l'attention sur l'importance d'améliorer le contexte général, politique, social et économique des pays post-conflits dans un cadre de reconstruction de la paix. Les programmes de réinsertion, de réhabilitation des systèmes de justice et de sécurité et de création d'emplois sont des secteurs qui s'inscrivent dans la continuité des programmes de

DDR et appellent de ce fait à une coordination cohérente et efficace de tous les acteurs impliqués au niveau national, régional et international.

Plus de 22 pays sont représentés à cette Conférence. Les participants viennent des pays africains qui ont mené avec succès des programmes nationaux de DDR comme le Mozambique, la Sierra Leone ou qui mettent actuellement en œuvre leurs programmes nationaux de DDR comme l'Angola, le Burundi, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, le Libéria, le Rwanda, le Soudan. Les participants et invités viennent aussi des pays donateurs, des agences des Nations Unies, du Secrétariat Général et des organisations sous-régionales. Ce large éventail de participants permettra des débats et d'échanges d'expériences nécessairement fructueux.

Distingués participants : Je vous souhaite la bienvenue à Kinshasa et je formule le vœu que cet exercice vous soit individuellement bénéfique. Je suis sûr que votre participation effective fera de cette conférence un succès.

ANNEXE IV: Message d'ouverture de S.E. M. Johann Swinnen,
Ambassadeur de Belgique en RDC

**Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Affaires étrangères et à la
Coopération internationale
Excellence Monsieur le Ministre de la Défense,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables Députés et Sénateurs,
Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies
Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission, chers Collègues,
Monsieur le Directeur du Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour moi que de pouvoir représenter le Ministre belge de la Coopération au Développement et m'adresser à cette auguste assemblée ce jour, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième Conférence Internationale du DDR ici à Kinshasa.

Le Ministre De Decker aurait voulu être présent lui-même pour marquer l'importance qu'attache la Belgique au processus de DDR dont vous allez débattre pendant les jours qui viennent, mais des raisons évidentes liées à nos élections législatives le retiennent au pays.

Après avoir participé activement lors de la première Conférence, la Belgique n'a pas hésité à engager les fonds nécessaires à l'organisation de cette seconde Conférence pour la simple raison que le sujet est à ce point primordial, certes pour donner à une jeune démocratie les bases les plus saines possibles mais aussi pour assurer à la région et, plus largement aux pays concernés par le processus DDR, les assises requises pour un cheminement vers le succès.

C'est ce qui explique aussi que mon pays a envoyé une délégation importante, afin de suivre les travaux, mais surtout pour s'enrichir des échanges.

Ce sont les retombées positives de la première Conférence régionale traitant du même sujet, au Sierra Leone en juin 2005, qui ont motivé tous les acteurs à réitérer l'exercice. Et quel meilleur endroit que Kinshasa, que la RDC pour ce faire.

Un pays qui sait ce que c'est que de subir les affres d'une guerre interne et externe, un pays qui a fait la douloureuse expérience d'être déchiré, voire même, à un moment, dépecé.

La formule est maintenant consacrée : « la récréation est terminée ». Cela veut dire qu'il faut maintenant prendre tous ensemble le chemin des bancs de l'école sans traîner dans le couloir, devant la porte close de la salle de classe. Le DDR au Congo n'a pas toujours eu bonne presse, n'a pas toujours été mené avec le zèle ou l'excellence que l'on pouvait attendre.

Les raisons doivent en être identifiées, en bonne intelligence et avec honnêteté, sans tabous, afin d'en tirer les leçons pour le futur. Malgré tout, ce processus existe toujours et doit continuer à exister, être mené jusqu'à son terme par les spécialistes, les autorités idoines, par les forces vives de la Nation.

Un processus DDR, et c'est l'expérience qui le prouve, qui n'est pas abouti ou qui est bâclé représente un facteur de tension important et, partant, un risque non négligeable de retour à la violence.

Il doit certainement être partie intégrante de deux processus plus larges par lesquels passent inévitablement les pays post-conflit : la réforme du système de sécurité et la reconstruction de l'Etat de Droit.

Le processus DDR, c'est aussi un rendez-vous avec l'histoire parce que pierre angulaire de la reconstruction dans la paix. Cela demande des efforts colossaux, entre autres dans la relation de confiance qui doit se construire à plusieurs niveaux, entre le Gouvernement et les ex-rebelles, le Gouvernement et les pays voisins, le Gouvernement et la Communauté internationale.

Il faut de la rigueur et de la constance, fixer un plan et s'y tenir pour ce qui est de ses axes principaux, une vision à long terme, en somme, avec des objectifs stratégiques ambitieux et qui repose sur des actions concrètes et pragmatiques pour ce qui est du court terme. C'est important, crucial même, pour tous les acteurs impliqués, du partenaire bailleur jusqu'au bénéficiaire, cet ex-enfant soldat qui retrouvera un avenir, une perspective et qui pourra dès lors devenir acteur de son propre développement et, partant, de celui de son pays.

Le DDR, parce qu'il est un élément essentiel de la construction de la paix sans laquelle il ne peut y avoir de développement durable, doit être appréhendé de manière holistique en englobant plus particulièrement les 5 aspects suivants : le politique, le militaire, le sécuritaire, l'humanitaire et le socio-économique.

Les responsabilités sont multiples et, en tous cas, mutuelles. Les pays bénéficiaires doivent s'approprier le processus de DDR, plus même, ils doivent en être l'âme, tandis que les partenaires doivent soutenir ces dynamiques en y apportant des fonds, certes, des experts, évidemment, mais aussi un support qui permettent aux différents acteurs de bénéficier d'une base solide, d'une direction claire sur laquelle se reposer.

Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion ne doit pas être envisagé comme une épreuve supplémentaire, comme un passage obligé mais plutôt comme une formidable opportunité d'aller de l'avant, de panser les plaies du passé tout en les sublimant, j'ose le mot, et en en faisant un moteur de développement.

Monsieur le Ministre d'Etat.

Je voudrais conclure, si vous me le permettez, en esquissant quelques pistes de réflexions concrètes pour les journées de travail qui se présentent devant nous.

Primo, le lien essentiel qui lie le DDR et la RSS, Réforme du Secteur de Sécurité, car il permet, seul, d'inscrire le premier dans une perspective de bonne gouvernance dans le secteur de sécurité.

Secundo, les questions liées aux combattants sur un sol étranger permettront sans doute de mieux ancrer les efforts de construction de la paix dans une perspective régionale et internationale.

Tertio, le volet consacré à la justice transitionnelle devra permettre aux délégués à la Conférence de débattre des aspects liés à la lutte farouche qu'il faut mener à l'impunité, à la recherche d'une vérité historique et de permettre de réfléchir à un futur qui n'a plus peur de son passé mais qui s'en libère pour repartir sur des bases relationnelles entre Etats et entre populations nouvelles et d'où la méfiance, voire la défiance, aura été extirpée.

Enfin, les échanges sur les questions de genre et sur les enfants-soldats permettront de réfléchir aux conditions qui sont celles de ces franges les plus vulnérables dans le processus DDR. Ces groupes de population dont il faut bien avouer qu'ils n'ont peut-être pas toujours reçu toute l'attention méritée.

Autant de pistes à explorer qui détermineront en grande partie les efforts futurs qui devront être livrés par tous, à commencer par les dirigeants et les populations d'Afrique qui souffrent de ces fléaux, dans une acception bien comprise de l'appropriation, avec le soutien de la communauté internationale, dans une relation de confiance, loin de toute crispation.

Ce sont là des questions très complexes, aux abords et aux contenus multiformes, mais des questions qui doivent être abordées franchement.

Je vous souhaite d'excellents travaux et vous assure que mon pays attend avec intérêt les résultats de cette Conférence, certainement à l'heure où la Troisième République emprunte la voie de la consolidation démocratique et de la reconstruction économique et sociale.

Mon gouvernement tient à réaffirmer son engagement solidaire dans cette noble entreprise.

Je vous remercie.

ANNEXE V: Message de clôture de Mme. Rose Kayumba, Chef de l'équipe TECH de l'Association NDABAGA, délégation rwandaise au nom de participants.

Closing remarks on behalf of participants on the 2nd international Conference on DDR and sustainability in Africa

Excellency the Minister of State in-charge of Internal Affairs and Security;

Excellency Mr. William Swing, the special Representative of the Secretary General of the United Nations,

Excellencies members of the diplomatic coup here present,

Ministers and all dignitaries all protocol observed;

Dear participants, African brothers and sisters.

Allow me to express my gratitude for the trust you have put in me to give a word on your behalf at the closing of this very important international conference on DDR and Sustainability in Africa. Allow me also to extend many thanks on behalf of the participants, to the United Nations and others stakeholders for organizing this very important conference here in the DR Congo. This is an honor not only given to me in person, but to my country and the African woman in recognition of her role in all aspects development of our continent.

The African Continent has experienced conflict in three dimensions; that of genocide as we experienced in Rwanda in 1994 and lately in Darfur region, protracted conflict in the Sudan, Angola, Somalia and Ivory Coast; and a refugee problem that is rampant in all our African countries.

The United Nations and other stakeholders working hand in hand with the African Politicians, scholars and academicians have found it imperative to search for a lasting solution through disarmament, demobilization Reintegration and Reinsertion aiming at a sustainable peace for African countries. Allow me Excellency the Representative of the Secretary General on this note, to extend my gratitude on behalf of my fellow African participants to the United Nations as a whole for the continued support you have always accorded to this endeavor.

In this context the first a conference on DDR and sustainability in Africa in the Manu river 2005, recommendations have gone a long way in solving

conflict in the western part of Africa, results are eminent. The second conference that we are closing now have come up with recommendations that we hope will go along way in resolving the conflict in the Great Lakes Region.

The understanding of DDR require that Africans on the national and regional levels set up practical on the ground policies that will deal strongly with the issues of Soldiers on foreign soil, women and children ex-combatants, transitional Justice and most important to mention here, the Scrounge of HIV/AIDS and poverty that is eating up the socio-economic fiber of our continent. On this note, we hope that the recommendations from this conference will be accorded the appropriate follow-up and on the ground implementation in our respective countries.

Allow me to highlight here, Excellencies, and dear participants, that we Africans should spearhead and endeavor to work on our own African cultural ways of resolving conflict as good example with Uganda, Liberia and my home country Rwanda, as this will go a long way in the Unity and Reconciliation that is a every important tool in the resolution of conflict. Allow me also to emphasize on the ownership for these program by our respective nations, Regional commitment, and the enhancement and rebirth of African brotherhood.

Your Excellency the Minister of State of Internal Affairs and Security, Mr. Denis Kalume Numbi, Excellency Mr. William Swing, Excellencies, Ministers fellow participants all protocol observed, Allow me on behalf of my fellow participants to thank all the organizers of this very important conference, and last but very important, I wish to extend my gratitude on behalf of my fellow participants to the Democratic Republic of Congo for the first democratic elections that have recently been concluded 'Dear DRC Brothers and sisters, "you have made Africa proud". We also wish to thank you for the warm welcome accorded to us by our brothers and sisters in the DRC.

Natondi bino Botondi.